



Avenant Dossier Technique et Financier

Programme de Développement Agricole au Kasai Oriental

PRODAKOR

RDC

NN : 3009859

Réf Enabel : RDC 1217111

Table des matières

Acronymes	3
Fiche d'intervention	4
1 Résumé Exécutif	5
2 Analyse de la situation	6
2.1 Contexte	6
2.2 Cadre politique et stratégique du secteur	7
2.3 Etat d'avancement / bilan	8
3 Orientations stratégiques	13
3.1 Axes stratégiques	13
3.2 Principes d'action	19
4 Planification Opérationnelle	19
4.1 Objectifs et résultats attendus	20
4.2 Activités	22
4.3 Cadre logique et indicateurs	47
4.4 Localisation	50
4.5 Bénéficiaires	52
4.6 Durée	52
5 Ressources	52
5.1 Ressources humaines	52
5.2 Ressources financières	56
6 Modalités de mise en œuvre	56
6.1 Gouvernance	56
6.2 Suivi des résultats et rapport	56
6.3 Evaluation et audit	57
7 Analyse des risques	57
8 Annexes	60
8.1 Budget total adapté	60
8.2 Budget détaillé	61

Acronymes

AIDN	Action Intégrée pour le Développement de Ngandajika
APSKO	Association des Producteurs de Semence du Kasai Oriental
ASS	Appui au Secteur Semencier
C4D	Communication pour le Développement
CAP	Centre d'Alevinage Principal
CIPOUD	Concours Intégral des Paysans pour le Développement
CMO	Convention de Mise en Œuvre
COMPAR	Comité des Partenaires
COPROSEM	Conseil Provincial des Semences
CPF	Conseil Provincial de la Femme
CS	Convention Spécifique
DGCD	Direction Générale de la Coopération au Développement
DGD	Direction Générale au Développement
DTF	Document Technique et Financier
DVDA	Direction des Voies de Desserte Agricole
EDUKOR	Education au Kasai Oriental
ETR	End Term Review
FAO	Food And Agriculture Organisation
FONAREDD	Fonds National Réduction des Emissions dues à la Déforestation et à la Dégradation des forêts
FONER	Fonds National d'Entretien Routier
IITA	International Institute of Tropical Agriculture
IMF	Institution de Micro Finance
INERA	Institut National d'Etude et de Recherche Agronomique
IPAPEL	Inspection Provinciale de l'Agriculture Pêche et Elevage
IPDR	Inspection Provinciale du Développement Rural
ITAV	Institut Technique Agricole et Vétérinaire
MIBA	Minière de Bakwanga
MTR	Mid Term Review
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OPB	Organisation paysanne de Base
PFP	Promotion de la Femme Paysanne
PIC	Programme Indicatif de Coopération
PIREDD	Projets Intégrés REDD
PPV	Production et Protection des Végétaux
PRODAKOR	Programme de Développement de l'Agriculture au Kasai Oriental
PRODAT	Programme de Développement Agricole de la Tshopo
PRODDIM	Programme de Développement Diemu Mukenyi
PRODEKOR	Programme de Désenclavement du Kasai Oriental
PRODI	Projet Ditunga
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
RDC	République Démocratique du Congo
SENASEM	Service National des Semences
SMCL	Structure Mixte de Concertation Locale
SWOT	Strengths – Weaknesses – Opportunities - Threats
UADAT	Union des Associations pour le Développement Agricole de Tshilenge

Fiche d'intervention

Intitulé	Programme de Développement de l'Agriculture au Kasai Oriental (PRODAKOR)
Code Navision	RDC1217111
Code intervention DGD	NN 3013682
Zone d'intervention	Provinces du Kasai Oriental et de Lomami, RDC
Budget total	<u>Contribution belge :</u> Selon le DTF original : 11.000.000 EUR Selon l'Echange de lettre (17/10/2019) : + 1.000.000 EUR Suite à la décision du COMPAR (11/2019) : + 5.500.000 EUR Suite à la décision du COMPAR (03/2020) : + 2.000.000 EUR Budget total : 19.500.000 EUR
Institution partenaire	Ministères provinciaux en charge de l'Agriculture du Kasai Oriental et de Lomami
Date de début CS	03 juillet 2013
Date de démarrage de l'intervention	Octobre 2013
Date prévue de fin d'exécution	31 décembre 2022
Date de fin de CS	02 juin 2023
Durée	De la mise en œuvre de l'intervention : • Selon la CS initiale : 60 mois, jusqu'à 31/10/2018 • Selon Echange de lettre (10/19) : 90 mois, jusqu'au 31/05/2021 • Période de transition : 110 mois, jusqu'à 31/12/2022 De la convention spécifique • Selon la CS initiale : 84 mois, jusqu'à 02/07/2020 • Selon Echange de lettre (10/19) : 96 mois, jusqu'au 02/07/2021 • Période de transition : 119 mois, jusqu'à 02/06/2023
Groupes cibles	Les Organisations Paysannes Agricoles ; Les unions des organisations paysannes ; les services publics provinciaux déconcentrés chargés du développement agricole ; Ministères provinciaux en charge de l'Agriculture et du Développement Rural, le SENASEM et Ministères provinciaux en charge du Genre, de la Famille et de l'Enfant ; Les petites entreprises du secteur agricole. Le centre de recherche de l'INERA à Ngandajika.
Objectif Global (Impact)	Le déficit alimentaire et la pauvreté dans la province du Kasai Oriental et Lomami sont réduits par la relance durable du secteur agricole
Objectifs Spécifiques (Outcomes)	Les revenus des exploitations familiales provenant de leurs activités agricoles sont augmentés de façon durable dans un processus respectueux de l'environnement, en inscrivant les interventions dans les dynamiques du marché et en tenant compte des contraintes et des besoins différenciés des femmes et des hommes
Résultats (Outputs)	1. Les services d'innovation technique, d'expérimentation paysanne et d'appui-conseil destinés aux exploitations agricoles familiales sont améliorés. 2. Les services de conservation, de transformation et de

	<p>commercialisation des produits des exploitations agricoles familiales sont améliorés.</p> <p>3. La gouvernance du secteur agricole dans la province est améliorée.</p> <p>4. Le leadership des femmes rurales est renforcé.</p> <p>5. Un pôle de développement agricole est créé dans le territoire de Ngandajika</p>
--	--

1 Résumé Exécutif

L'intervention PRODAKOR issue du PIC 2010-2013 a démarré ses activités sur terrain dans les Provinces du Kasai Oriental et Lomami à partir de fin 2013. Ces activités se sont poursuivies jusqu'en 2019, année prévue pour la clôture. Une première prolongation de 12 mois, a été accordée lors du COMPAR de mai 2019 et entérinée lors de l'échange de lettre du 17/10/2019.

Suite à cela, sur base d'une entente entre le gouvernements Belge et Congolais, une période de transition de 3 années, allant de 2020 à 2022, a été convenue pour prolonger les interventions en cours du programme de coopération. Il a également été retenu par le COMPAR d'augmenter le budget du PRODAKOR pour le porter à un total de 19,5 millions d'euros.

Cette prolongation permettra au PRODAKOR de consolider les résultats atteints et, sur base des leçons apprises, de réorienter certaines approches pour atteindre des résultats complémentaires et mieux assoir les conditions de leur durabilité.

La phase de transition tiendra compte des leçons déjà apprises. Celles-ci invitent à revisiter les axes stratégiques actuels de PRODAKOR, non pas en les modifiant de fond en comble mais en les adaptant. Le cadre de résultats du PRODAKOR ne sera toutefois pas fondamentalement modifié, l'objectif général, l'objectif spécifique et les quatre résultats premiers resteront inchangés.

Il est toutefois apparu nécessaire de consolider les synergies entre les interventions EDUKOR et PRODAKOR et de mettre en œuvre une approche territoriale du Développement Local. A cette fin et pour renforcer l'impact des deux interventions un résultat commun, intitulé « *un pôle de développement agricole est créé dans le territoire de Ngandajika* » a été ajouté à leur cadre de résultat. Le développement local du terroir de Ngandajika est envisagé sous la forme d'un pôle de développement agricole, qui se définit comme « un ensemble d'acteurs économiques ou de services, actifs dans la chaîne de valeur agricole, circonscrits dans une aire géographique donnée, qui entretiennent des relations fonctionnelles dans leurs activités de production, de transformation, de services d'appui et de commercialisation de produits végétaux, animaux, halieutiques ou forestiers donnés. ».

La phase de transition sera également le moment de réviser les activités qui doivent être mises en œuvre pour atteindre les résultats attendus. Certaines seront abandonnées, d'autres adaptées et de nouvelles activités sont également prévues. Concrètement, il s'agira, pendant la phase de prolongation, de travailler sur les axes ci-dessous :

- 1° Consolider les acquis de la phase initiale du PRODAKOR, de manière à les ancrer durablement dans les habitudes, les techniques de travail et les savoir-faire des bénéficiaires.
- 2 Procéder aux adaptations méthodologiques nécessaires pour penser la transition des pratiques agricoles vers davantage de sédentarisation.
- 3° Renforcer la restauration et la protection de l'environnement nécessaire à une agriculture durable.

4° Soutenir une approche territoriale de Développement local dans les bassins de production liés à Ngandajika de manière à en faire un véritable pôle de développement agricole.

2 Analyse de la situation

2.1 Contexte

L'intervention PRODAKOR, fait partie du Programme provincial mis en œuvre par Enabel dans les provinces du Kasai Oriental et de la Lomami issues du partage en 2015 de la province du « grand » Kasai Oriental en trois provinces (Kasai Oriental, Sankuru et Lomami).

L'intervention touche 15 bassins de production agricole situés dans six Territoires administratifs (3 territoires du Kasai Oriental : Lupatapata, Miabi et Tshilenge et 3 territoires de la Lomami : Ngandajika, Luilu et Kaniji).

Le choix d'intervenir dans cette zone s'est fait au vu de potentiels agricoles importants handicapés toutefois par une situation provinciale complexe et difficile, caractérisée par les constats résumés de la manière suivante :

- Des systèmes agraires de savane déséquilibrés et négativement impactés par la dégradation de l'environnement.
- Des filières agricoles peu structurées et se caractérisant par un très faible degré d'initiative, d'offre de services et d'organisation des producteurs agricoles.
- Des services d'appui-conseil de proximité destinés au développement des exploitations familiales quasi inexistantes et très peu fonctionnels.
- L'isolement des femmes.
- Le manque de dynamiques de concertation et la faible capacité de représentation des agriculteurs au sein des cadres de concertation, affaiblissant ainsi la position des ménages agricoles au sein des filières et du secteur.
- Des services étatiques présents et hiérarchisés sur le terrain avec des compétences, des capacités et des ressources valorisables, mais une efficacité réduite par l'absence de synergie entre les services, la modicité des moyens humains et matériels au regard de l'ampleur des besoins.

L'intervention vise donc à réduire les contraintes majeures qui handicapent le développement agricole local.

Le PRODAKOR est mis en œuvre en partenariat avec les ministères provinciaux en charge de l'agriculture et du développement rural des provinces du Kasai Oriental et de Lomami. Ses principaux groupes cibles sont les populations des zones d'intervention, au travers des organisations paysannes de base (OPB), les acteurs publics provinciaux de l'agriculture et du développement rural (IPAPEL, IPDR), les structures de concertation au niveau provincial et les acteurs privés des filières (producteurs semenciers, commerçants, prestataires de services et entrepreneurs).

Le PRODAKOR est basé à Mbuji Mayi et intervient dans 15 bassins de production. Il a coordonné ses actions avec le PRODEKOR, actuellement terminé, qui avait pour objectif de faciliter la mobilité des personnes et des biens en réhabilitant les axes routiers et les bacs et en améliorant leur gestion. Le PRODAKOR collabore également avec EDUKOR pour ce qui touche à la formation agricole des jeunes. Un objectif important de la prolongation des interventions PRODAKOR et EDUKOR est d'assurer une plus grande complémentarité de leurs actions afin de

soutenir la formation des jeunes et surtout leur installation et leur insertion professionnelle. C'est pour cette raison qu'il a été retenu d'ajouter un résultat commun aux deux interventions. C'est dans le terroir de Ngandajika, que cette nouvelle approche, sera plus particulièrement développée en soutien au développement agricole local.

La revue à mi-parcours de l'intervention s'est déroulée en septembre et octobre 2017 et a mis en évidence que le PRODAKOR était un programme pertinent et ambitieux et qu'il se trouvait sur la voie de produire des résultats significatifs, après toutefois un démarrage lent et incertain résorbé par la suite.

La MTR effectuée en 2017 a également mis en évidence que le programme a pleinement joué son rôle en enclenchant un développement agricole durable au Kasai Oriental et dans la Lomami, en innovant dans l'approche et en jetant les bases d'une dynamique adossée à une organisation à la base des producteurs agricoles. Le PRODAKOR a également été considéré par les évaluateurs comme un outil d'apprentissage pour les acteurs du développement agricole en RDC, car il constituait, dans une certaine mesure, un « laboratoire » d'expérimentation dont les enseignements seraient utiles ailleurs. Ces raisons ont poussé les évaluateurs à recommander la prolongation des activités du programme et la formulation d'une seconde phase.

Depuis cette revue à mi-parcours, la relance de l'agriculture dans les provinces du Kasai Oriental et de Lomami est perçue par les autorités provinciales comme enjeu politique prioritaire pour le développement social, économique et environnemental. Peu d'initiatives sont toutefois prises pour le moment par ces autorités.

L'émergence du mouvement Kamwina Nsapu et le conflit armé qui lui était lié en 2017 et 2018 a provoqué des déplacements de populations en situation de détresse majeure et a donc impacté les activités du PRODAKOR dans quelques bassins de production.

La République Démocratique du Congo fait toujours face à des problèmes structurels qui impactent les conditions de vie d'une grande partie des populations bénéficiaires de la zone d'intervention. A l'issue des élections générales qui ont eu lieu à la fin de l'année 2018, les institutions publiques ont été renouvelées aux niveaux national et provincial. La situation politique connaît actuellement une accalmie et un apaisement des tensions permettant d'espérer l'émergence d'un climat apaisé propice à la reprise des activités économiques et sociales.

Cinq ans après son démarrage, l'intervention PRODAKOR paraît toujours très pertinente. Elle répond aux besoins des populations bénéficiaires et reste en cohérence avec les politiques nationales de la RDC et de la politique belge en matière de coopération au développement.

2.2 Cadre politique et stratégique du secteur

Le contexte général est marqué par la situation politique avec l'organisation, en fin de l'année 2018, des élections générales : présidentielles, législatives et provinciales. En dehors de quelques cas, la situation est restée dans l'ensemble calme et les élections se sont globalement bien déroulées. Les nouveaux Gouvernements nationaux et provinciaux ont pu être mis en place courant 2019.

La référence du secteur agricole en RDC est celle du Plan National d'Investissements Agricoles (PNIA) qui couvre la période 2014-2020 . Le PNIA fait du développement agricole un axe majeur de la lutte contre la pauvreté qui touche plus de 62% de la population. Les données montrent que l'agriculture est la source primaire de revenus et d'emplois du pays, employant 62% des hommes en âge de travailler (de 15 à 64 ans) et 84% des femmes en âge de travailler (de 15 à 64 ans). 80% des revenus ruraux sont agricoles. Dans l'ensemble des provinces, à l'exception de Kinshasa, près des trois quarts des travailleurs citent l'agriculture comme leur

première source d'emploi. Au niveau national, les données statistiques indiquent que la productivité est faible et en déclin. Au cours des dernières années, si le taux de croissance de la production agricole a été positif, celui de la productivité des facteurs agricoles a été négatif. La faible productivité agricole est la résultante d'un ensemble de facteurs : faiblesse des résultats du transfert de prérogatives de développement agricole du secteur public vers le secteur privé (fonctions de service : appui à la production, commerciales, financement, etc.), faiblesse de l'investissement privé et public, insécurité et corruption, faiblesse des infrastructures économiques et de transport, faiblesse du système de formation agricole, etc. Parmi cet ensemble de difficultés, la faiblesse des services techniques et financiers à disposition des agriculteurs constitue un frein majeur à l'amélioration des pratiques agricoles.

Pour l'instant, l'intérêt des nouveaux dirigeants politiques du pays semble toujours être porté vers l'agrobusiness et la recherche de la haute productivité, avec un usage conséquent des moyens mécaniques, des engrais et des pesticides. On peut constater au niveau national l'annonce de l'arrivée des plusieurs investisseurs qui promettent d'injecter des montants importants pour l'agro-industrie en RDC, bien que jusque-là ces investissements ne se sont pas encore clairement concrétisés sur le terrain.

L'agriculture familiale, qui pourtant est la seule à pouvoir répondre aux défis démographiques et environnementaux du pays n'est toujours pas mise en avant.

L'intervention PRODAKOR servira également à démontrer que la petite agriculture familiale a sa place dans le développement du pays et qu'il est nécessaire de professionnaliser et valoriser les petites entreprises agricoles familiales.

En 2019, les Provinces du grand Kasai, dont le Kasai Oriental et la Lomami ont connu un déficit important en maïs, qui est l'aliment principal des populations de cette zone. Cette situation était due aux mauvaises récoltes occasionnées par d'importantes perturbations climatiques. La question environnementale et celle des changements climatiques seront de plus en plus prégnantes et doivent donc être prises en main de manière plus vigoureuse par les interventions de développement comme le PRODAKOR.

2.3 Etat d'avancement / bilan

2.3.1 Analyse SWOT

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> * Contexte diplomatique et politique des relations bilatérales RDC- Belgique à nouveau favorable. * Décentralisation provinciales des programmes Enabel avec une présence de terrain, au plus près des bénéficiaires * Satisfaction des bénéficiaires à propos du travail réalisé par PRODAKOR, entre 2014 et 2019. * Bon potentiel de ressources humaines sur le terrain. * Dialogue constructif et bon partenariat les services techniques déconcentrés de l'Etat. 	<ul style="list-style-type: none"> * Implication modeste du Programme provincial Enabel dans le dialogue et la concertation / coordination sectorielle au niveau provincial. * Pas d'antenne Enabel à Kabinda chef-lieu de la province de la Lomami. * Les statistiques agricoles disponibles sont peu fiables. * Faible appropriation par la partie congolaise pour la mise en œuvre des décisions et recommandations des SMCL.

Opportunités	Menaces
<p>* Amélioration du climat politique dans le pays et dans les Provinces du Kasai Oriental et de Lomami.</p> <p>* Sécurité retrouvée dans l'ensemble de la zone d'intervention du PRODAKOR</p> <p>* Volonté politique de relance des activités économiques de la MIBA, la grande entreprise minière qui rythmait autrefois la vie économique de la région.</p> <p>* Annonce de l'arrivée de plusieurs investisseurs et projets de développement, dans le secteur agricole.</p>	<p>* Processus de décentralisation inachevé, retard d'organisation des élections locales et faible rétrocession des recettes aux structures décentralisées.</p> <p>* Une majorité des cadres de l'administration publique sont éligibles à la retraite.</p> <p>* Réforme de l'administration publique inachevée, avec des maillons manquants (personnel des entités décentralisées).</p> <p>* Annonce de l'arrivée de plusieurs investisseurs et projets de développement, dans le secteur agricole.</p> <p>* L'absence d'une forte politique agricole pour soutenir l'agriculture familiale et répondre aux défis démographiques et environnementaux.</p> <p>* Détérioration des axes de déplacements des personnes et des biens suite à l'arrêt du PRODEKOR et à l'absence d'initiatives (à ce jour) pour assurer l'entretien routier.</p>

2.3.2 Les premières réalisations du PRODAKOR et les leçons apprises.

Une analyse objective des résultats du PRODAKOR lors de la préparation du dernier rapport annuel des résultats avec l'appui de MDF Training/Hollande, a permis de dégager ce qui peut être considérés comme des succès et d'identifier les facteurs qui les ont amenés de manière à pouvoir en tirer des leçons.

Il s'agit notamment :

- Du fonctionnement de la stratégie de production et de vente des semences de qualité qui permet aux agriculteurs d'acquérir ces semences en fonction de leur pouvoir d'achat (conditionnements adaptés) ;
- L'adoption par une proportion importante des agriculteurs, accompagnés par le PRODAKOR, des techniques de production agroécologiques qui améliorent la fertilité des sols, augmentent les rendements et protègent l'environnement ;
- L'engouement pour la culture de palmiers à huile qui permet un accroissement rapide et conséquent des revenus des agriculteurs qui la pratiquent ;
- L'entreposage des produits agricoles dans des infrastructures appropriées et la vente groupée qui permet aux agriculteurs de bénéficier de l'augmentation des prix sur les marchés et d'obtenir de meilleures conditions de vente, discutées avec les acheteurs, sans imposition des prix par ces derniers ;
- L'accroissement réel des revenus des agriculteurs, grâce à la transformation et la mise sur les marchés des produits de qualité ;
- Le fonctionnement des cadres de concertation en matière des semences de qualité et le fonctionnement démocratique des comités de direction des unions des OPB ;

- L'allègement des tâches des femmes, suite à la mise en service de machines qui permettent de travailler plus vite et de manière moins pénible ; et qui attirent les hommes vers les activités de transformation. Ce qui engendre un gain de temps permettant à la femme de bénéficier d'un espace de repos important et d'un rééquilibrage des charges de travail avec les hommes.

La situation plus précise de chaque résultat peut être résumée de la manière suivante :

2.3.2.1 R1 : Les services d'innovation technique, d'expérimentation paysanne et d'appui-conseil destinés aux exploitations familiales sont améliorés

Les agriculteurs qui évoluent dans la filière semencière commencent à produire et à vendre aux agriculteurs des semences de qualité, ce qui améliore petit à petit leur niveau de revenu.

Les subventions de Enabel dans la production des semences de qualité ont été arrêtées en 2015.

La nouvelle stratégie a permis aux agri-multiplicateurs de produire les semences en agissant comme des entrepreneurs agricoles.

Actuellement, il y a près de 92 agri multiplicateurs agréés au niveau du SENASEM du Kasai Oriental et de la Lomami.

En 2017, 23 agri multiplicateurs ont produit 48 tonnes de semences, dont 30 tonnes de maïs et 18 tonnes de niébé.

En 2018, ces mêmes agris multiplicateurs ont produit 63 tonnes de semences de ces deux cultures, dont 41 tonnes de maïs et 22 tonnes de niébé, sans appui quelconque des PTF.

Les agriculteurs du Kasai Oriental et de Lomami accèdent donc maintenant à de la semence de qualité, vendue dans des emballages de différents poids (1 kg, 5 kg, 10 kg, etc.) par des agris multiplicateurs disséminés dans la zone d'intervention du PRODAKOR.

Le travail réalisé par le PRODAKOR sur les semences et sur les techniques agroécologiques de production (entretien de la fertilité des sols) fait que les agriculteurs ayant adopté ces techniques voient les rendements de leurs cultures augmenter significativement. En effet, le rendement du maïs, qui est la culture de base dans la région, est passé de 750 kg/ha en 2015 à une moyenne de 1 200 kg/ha en culture paysanne actuellement et à parfois atteint des pics de 2 100 kg/ha chez les meilleurs agriculteurs.

Les agriculteurs sont regroupés autour des Organisations Paysannes de Base (OPB). Près de 16.207 agriculteurs dans la filière des cultures vivrières ont été atteints directement à travers l'accompagnement de 853 OPB.

Un premier noyau de 117 agriculteurs, dits « de référence », a été constitué afin de les suivre, de mieux connaître le fonctionnement de leur exploitation et de les accompagner dans un processus de développement entrepreneurial. Ils devront par la suite constituer des références et des modèles à suivre.

Ce noyau d'agriculteurs doit constituer des exemples pour une gestion plus efficace d'une exploitation agricole.

L'appui du PRODAKOR au développement de vergers familiaux de palmier à huile est fortement apprécié dans l'ensemble de la zone. Il y a actuellement près de 2 658 agriculteurs qui ont réalisé la culture de palmier, avec une superficie globale emblavée de près de 2 508 ha constitués de milliers des petites plantations villageoises. Les premiers palmiers mis en terre en 2016 ont commencé à donner les premiers régimes de noix de palme. Cette action promet de donner de très bons résultats au cours des années à venir si elle est bien accompagnée.

2.3.2.2 R2 : Les services de conservation, de transformation et de commercialisation des produits des exploitations familiales sont améliorés

Une stratégie d'accompagnement des agriculteurs regroupés autour des OPB et des Unions a été élaborée en 2015 et mise en œuvre sur terrain. Elle a permis de renforcer les capacités des membres et des comités de direction des unions dans l'élaboration de leurs plans stratégiques de développement, à partir desquels sont élaborés des plans annuels de travail.

Les activités de renforcement des capacités en gestion des équipes dirigeantes des Unions des OPB ont permis une bonne réception des équipements de transformation et l'organisation des activités de vente groupée des produits. Il est à noter que la vente groupée met les Unions en position de force face aux commerçants acheteurs.

Il a été constaté que les agriculteurs qui passent par le système de service de vente groupée de leurs produits, mis en place par les Unions ont obtenus des marges bénéficiaires plus intéressantes que par le passé.

Depuis le mois d'avril 2019, des machines de transformation du maïs grain en farine de qualité (décortiqueuses de maïs et moulins) ainsi que les machines d'extraction d'huile de palme (presses et malaxeurs motorisés) ont été mises à la disposition de 4 Unions.

Le suivi des indicateurs réalisé au mois de juillet 2019 a permis de constater que les revenus des agriculteurs qui utilisent ces services de transformation et de commercialisation offerts par les unions se sont améliorés sensiblement.

2.3.2.3 R3 : La gouvernance du secteur agricole dans la province est améliorée

Avant le démarrage des activités du PRODAKOR, les agriculteurs des provinces du Kasai Oriental et de Lomami ne bénéficiaient d'aucun accompagnement de la part des services techniques de l'Etat. Ces derniers se limitaient à prélever des taxes sur les produits agricoles au profit du trésor public, sans contrepartie.

Une stratégie de renforcement des capacités des agents des Inspections de l'agriculture et du développement rural a été donc mise sur pied, dans le but de remettre ces deux services au travail et de les outiller à rendre réellement service à la communauté agricole. L'Inspection de l'agriculture s'est occupée de l'accompagnement des agriculteurs en matière des techniques agricoles et l'Inspection du développement rural s'est occupée du travail d'organisation et de structuration des regroupements des agriculteurs dans les villages.

1 549 OPB, dont 853 agriculteurs travaillant uniquement dans la production des cultures vivrières et 696 agriculteurs s'adonnant à la culture du palmier à huile, ont été identifiées et suivies par ces deux services, à partir de l'année 2015. Pour cela, près de 150 moniteurs agricoles et 82 animateurs ont été mobilisés, avec leurs encadreurs. Au total, 309 agents de ces deux services ont travaillé sur terrain et ont remonté les informations qui ont permis au PRODAKOR de rapporter sur le travail réalisé et les résultats obtenus. Ces deux services ont disposé d'informations de terrain concrètes et précises pouvant aider les autorités provinciales à élaborer des politiques en matière de développement du secteur agricole. Malheureusement sans grande suite au niveau provincial.

2.3.2.4 R4 : Le leadership des femmes rurales est renforcé

La situation de la femme rurale dans les Provinces du Kasai Oriental et de Lomami est très difficile. Elle est caractérisée par l'obstruction de sa liberté d'expression, par sa dépendance économique vis-à-vis des hommes, par son faible niveau d'instruction et son taux élevé d'analphabétisme, par un rythme de maternités accéléré et par une surcharge de travail

permanente car les travaux ménagers quotidiens et les travaux agricoles reposent en majeure partie sur elles.

Cette situation peu reluisante a nécessité de mettre sur pied une stratégie d'intervention basée sur les institutions publiques qui s'occupent de la situation de la femme et de l'enfant au niveau provincial, territorial et au niveau des secteurs. Cette stratégie a pris également en compte la sensibilisation des autorités coutumières, des autorités ecclésiastiques, des associations de développement, des organisations paysannes. Une attention particulière a été accordée aux micro entreprises initiées et gérées par les femmes.

Des actions ont été menées en synergie avec le programme PRODEKOR pour l'alphabétisation des femmes en milieu rural et pour augmenter leur autonomie économique et financière notamment en finançant des équipements d'extraction d'huile de palme et de production de savons.

Les activités de sensibilisation sur l'amélioration des relations et la complémentarité homme – femme ont commencé à porter des fruits. Il est constaté que de plus en plus de femmes sont désignées ou élues dans des postes de responsabilité au sein des différentes organisations à la base (OPB, organisations culturelles, religieuses etc.). Certaines femmes émergent aussi comme « agricultrices de référence », elles sont au nombre de 11 actuellement sur les 117 agriculteurs de référence recensés et de 5 comme planteurs de référence de palmier à huile sur les 107 recensés.

Si ces éléments ou certains d'entre eux peuvent être générateurs d'effets à caractère structurel et sont constitutifs des "fondations" que le PRODAKOR a pu jeter jusqu'à présent, ils ne doivent pas pour autant occulter la fragilité globale des démarches et des modèles promus.

On notera concernant ces fragilités, les quelques points d'attention suivants (non exhaustifs) :

- A la suite de l'arrêt des opérations de réhabilitation/entretien routiers sur une partie du réseau par le PRODEKOR, le désenclavement de certains bassins de production pourrait se voir compromis mettant à mal, dans la foulée, l'opérationnalité du maillage territorial qui a été installé. Cette situation et son évolution probable en l'absence de réponse adaptée des autorités provinciales pour l'entretien combinée à l'arrêt de la réhabilitation et le repli sur les voies de dessertes agricoles, pourrait devenir, au moins dans certaines zones, une véritable contrainte pour les opérateurs agricoles. ;
- Si les outils de gestion sont bien en place au niveau des équipements de transformation, on constate encore de nombreux manquements dans leur utilisation ;
- Concernant la mise en œuvre des conventions de subsides (CdS) avec les différents STD, nous pouvons dire que globalement, la partie terrain de ces CdS (le travail des agents, leur formation, l'augmentation de leurs compétences) donne de bons résultats (cf. taux de satisfaction, présence effective...) mais que par contre au niveau de la Province et s'agissant des autres domaines de renforcement (le pilotage de la politique agricole, la stratégie sectorielle ou encore la capitalisation), les résultats sont nettement plus limités. Ce qui fonctionne par ailleurs, est essentiellement attribuable aux ressources déléguées par PRODAKOR dans le cadre de ces CdS, ce qui pose bien évidemment la question du « portage » réel aujourd'hui du projet par ces différentes entités et encore bien davantage celle de « l'après » projet.

Sur la base de ce qui précède, il est proposé une phase de transition pour la mise en œuvre du PRODAKOR, sans rupture, jusqu'au 30 septembre 2022 avec une phase de clôture qui s'étendra jusqu'au 31 décembre 2022. Cette prolongation de la période de mise en œuvre s'accompagnera d'une prolongation de la Convention Spécifique jusqu'au 30 juin 2023 et d'une augmentation

budgétaire de deux millions d'euros. Le budget total de l'intervention sera alors de 19,5 millions d'euros.

C'est dire toute l'importance de la phase de transition à la fois pour consolider ce qui peut l'être dans la perspective de changements durables des pratiques. La théorie du changement qui la soutient et l'approche Développement Local en seront deux éléments importants tout comme la démarche entrepreneuriale initiée au sein des différentes filières.

3 Orientations stratégiques

3.1 Axes stratégiques

La phase de transition tiendra compte des leçons apprises et des résultats mentionnés ci-dessus. Ceux-ci invitent à revisiter les axes stratégiques actuels de PRODAKOR, non pas en les modifiant de fond en comble mais en les adaptant. Cette adaptation répond à une double démarche et plusieurs enjeux importants :

- Celle de **l'approfondissement et de la consolidation de l'existant** en vue d'inscrire les avancées et les acquis dans des dispositifs locaux à caractère plus pérenne (qui seront eux-mêmes l'objet d'une attention particulière). Compte tenu des fragilités déjà évoquées, on retiendra à ce niveau la nécessité d'adresser simultanément plusieurs éléments clés de ce processus. Cinq d'entre eux retiennent notre attention :
 1. Celui de **la démarche entrepreneuriale** en ce y compris la dimension économique et de gestion notamment au niveau de l'ensemble des opérations aval des filières. Pourquoi ? Parce que nous partageons cette analyse pertinente faite dans le cadre de l'évaluation finale du projet PRODAKK (et transposable nous semble-t-il au PRODAKOR) : *« ...le fait de passer à une logique entrepreneuriale suppose, pour des agriculteurs familiaux préalablement coincés dans des logiques de gestion des risques propres à une agriculture de subsistance, d'agir sur de multiples facteurs bien au-delà des techniques agronomiques. Cela implique des changements en termes de contexte et de diminution des risques (transport, énergie, microfinance, accès aux intrants, vulgarisation agricole, accès au foncier...) qui sont complexes, multiples et pour beaucoup au-delà des simples pouvoirs de producteurs agricoles, même s'ils s'organisent en OP... Au-delà des infrastructures et du contexte institutionnel, promouvoir des logiques/pratiques entrepreneuriales implique une analyse systémique des systèmes d'activités et des logiques paysannes permettant d'aborder leurs stratégies d'un point de vue technique et économique mais aussi social, culturel et politique intégrant leur possibilité d'accès aux ressources productives que sont la terre, les ressources humaines, le capital financier ou l'eau d'irrigation »*;¹
 2. Celui de la mobilité des biens et des personnes et **de l'évacuation des produits agricoles et de l'accessibilité des bassins de production** qui restera un point d'attention de l'intervention et sera source de recherche de solutions innovantes avec une plus grande responsabilisation des autorités locales et des communautés.
 3. Celui du renforcement des **démarches d'ingénierie sociale** en articulant plus étroitement propositions et dispositifs techniques aux contextes et spécificités locales (mieux appréhender le fonctionnement du système et des sous-systèmes agraires et des dynamiques qui les structurent – être capable de mieux « lire » le paysage, de l'interpréter et d'adapter les modes d'intervention en conséquence) ;

¹ Cette analyse et compréhension seront précisément deux des axes forts sur lesquels sera construite l'approche Développement Local dans le terroir de Ngandajika.

4. Celui du changement de « posture » des agents des STD dans le cadre des CdS en travaillant davantage dans une logique « contrat de performances » dont les modalités précises seraient à négocier (Enabel étant encore trop souvent perçu comme « employeur ») ;
 5. Celui du **renforcement des synergies entre interventions du programme provincial**, PRODAKOR et EDUKOR, spécifiquement dans le terroir de Ngandajika dans le cadre de l'approche Développement Local.
- Celle de l'ouverture à une nouvelle approche territoriale du Développement Local qui sera concentrée sur le terroir de Ngandajika. Il s'agira, pour cette phase de transition, de travailler sur un certain nombre d'éléments constitutifs de ce terroir (les ressources naturelles, le capital humain et social, le secteur privé, les infrastructures, l'institutionnalité, les dynamiques organisationnelles, marchandes etc.) afin de créer les conditions d'un Développement agricole local et partant de là un Développement Local. Ce travail fera l'objet d'actions spécifiques dans le cadre du résultat 5 complétées par d'autres ressortant des résultats 1 à 4.

Cette phase de prolongation permettra également de redémarrer les activités dans les deux bassins de production du territoire de Kamiji qui avaient été suspendues suite à l'insécurité créée au moment de la rébellion dite de Kamwina Nsapu. Ces deux bassins sont en effet très dynamiques au niveau agricole et sont de nouveau accessibles.

Le Territoire de Ngandajika, au sud de la province de la Lomami a toujours été un espace à fort potentiel de production agricole et dispose d'avantages stratégiques évidents : position clé vis-à-vis des centres de consommation, un pôle urbain entouré de bassins productifs (Maïs, Manioc, légumineuses, huile de palme) désenclavés, une longue expérience de développement agricole, une société civile très active, des acteurs économiques dynamiques, un centre de recherche agronomique et une école technique agricole et vétérinaire. Dans ce territoire, l'appui du PRODAKOR et des autres interventions du Programme Enabel au Kasai Oriental et dans la Lomami ont largement contribué à :

- Renforcer les acteurs clés du secteur (organisations de producteurs, services de recherche, filière semences, école technique agricole, unités de transformation, acteurs du transport et de la commercialisation...);
- Structurer une offre de services agricoles de proximité gérée par des organisations paysannes dynamiques, ainsi qu'une offre de services d'appui-conseil réalisés par les services de l'Etat (Développement Rural et Agriculture) ;
- Soutenir des Unions d'Organisations Professionnelles Agricoles de base qui, dans certains villages où les capacités d'organisation collective semblent fortes comme à Kanyenga avec l'union PRODDIM par exemple, s'apparentent à des associations de développement local.

Le territoire de Ngandajika paraît donc potentiellement intéressant pour dépasser les logiques sectorielles d'appui et pour expérimenter des modalités d'accompagnement qui s'inscrivent plus profondément dans les nouvelles orientations de la Coopération belge et d'Enabel (développement économique local, secteur privé, intervenir dans et sur la fragilité...).

En étroite collaboration avec l'intervention EDUKOR, la phase de prolongation permettra donc de s'engager, plus spécifiquement à Ngandajika, dans une approche territoriale de Développement Local à travers :

- Le renforcement de la mise en relation des acteurs du secteur agricole et de l'éducation avec lesquels les interventions travaillent déjà, pour les accompagner dans la définition d'actions complémentaires ou communes ;

- L'accompagnement d'une dynamique locale de concertation sur les enjeux et problématiques agricoles et environnementales, dans l'objectif d'aider les principaux acteurs à les analyser et à identifier sur quoi et comment agir ;
- L'animation d'un processus de diagnostic participatif avec en point de mire l'élaboration d'une stratégie et d'un plan de développement agricole et de gestion durable de l'espace comme outil de mobilisation des forces vives ;
- La mise en place d'un Fonds de développement local et d'un Fonds dédié spécifiquement aux initiatives des groupements de femmes ;
- Là où cela s'avérera nécessaire, un appui pour faciliter la circulation des productions et des services agricoles et pour permettre l'accès aux marchés.

L'environnement agroécologique du territoire de Ngandajika souffre de profondes altérations et nécessite une mobilisation importante pour sa restauration afin de maintenir dans la durée des conditions favorables aux activités agricoles. C'est la raison pour laquelle cette phase de prolongation sera mise à profit pour engager un processus durable de restauration de l'environnement en appuyant fortement les pratiques agroécologiques et les actions agroforestières. Cela se traduira notamment par le développement de pépinières agroforestières et un soutien aux actions de reboisement et d'embocagement.

Il a également été constaté qu'un fort potentiel de développement des activités d'aquaculture existe dans la zone d'intervention du PRODAKOR, avec la présence du Centre d'Alevinage Principal (CAP) installé à côté de l'ITAV Tshioji à proximité de Ngandadjika. Ce CAP nécessite un appui et un accompagnement pour redevenir fonctionnel, être en mesure d'offrir des services aux pisciculteurs et servir de centre de référence pour les cours de pisciculture qui pourront être donnés au niveau de l'ITAV. Pendant la phase de prolongation, un accompagnement des pisciculteurs de la zone sera mis en place pour exploiter avec une plus grande productivité les étangs de la région dont les étangs naturels de grande dimension dans les territoires de Ngandajika et de Tshilenge. Le développement des activités piscicoles génèrera donc de nouvelles opportunités d'emploi pour les élèves de l'ITAV et seront pris en compte dans la stratégie d'insertion socio-professionnelle des jeunes.

Un noyau d'une petite centaine d'agriculteurs pratique toujours la culture attelée autour de Ngandadjika. Pour sauvegarder cette technique qui permet d'augmenter la productivité, de diminuer la pénibilité du travail et d'intégrer l'élevage à l'agriculture, il apparaît indispensable de soutenir les acteurs impliqués dans la culture attelée, d'appuyer la diffusion de nouveaux attelages et d'intégrer un parcours de formation sur cette technique agricole au sein de l'ITAV de Tshioji.

Il apparaît donc que les interventions PRODAKOR et EDUKOR doivent évoluer de concert, en particulier autour des écoles techniques agricoles et en particulier de l'ITAV de Ngandadjika qui doit devenir un véritable centre de référence et de soutien au développement agricole. Au-delà de l'enseignement, les deux interventions du Programme provincial d'Enabel travailleront également en étroite collaboration pour développer et soutenir l'insertion professionnelle des jeunes sortant de l'ITAV.

Concrètement, il s'agira, pendant la phase de prolongation, de travailler sur les axes ci-dessous :

1° *Consolider les acquis de la phase initiale du PRODAKOR*, de manière à les ancrer durablement dans les habitudes, les techniques de travail et les savoir-faire des bénéficiaires.

Les actions suivantes qui ont donné de bons résultats seront maintenues, étendues et renforcées en tenant compte des principes expliqués dans le point ci-dessous.

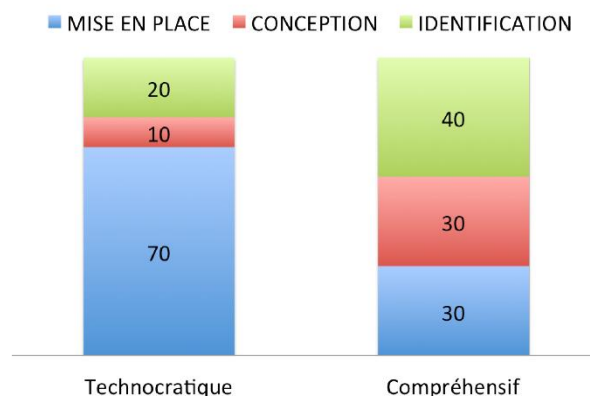
- Renforcement de la dimension entrepreneuriale des agri multiplicateurs ;

- Diffusion des techniques de gestion de la fertilité des sols ;
- Promotion de l'expérimentation agricole paysanne ;
- Appui-conseil des agriculteurs par les services publics ;
- Poursuite de l'action de développement de vergers familiaux de palmiers à huile, après évaluation scientifique des résultats de la première phase.
- Soutien aux activités de transformation et de commercialisation des produits agricoles ;
- Renforcement des capacités économiques des femmes.

2 Procéder aux adaptations méthodologiques nécessaires pour penser la transition des pratiques agricoles vers davantage de sédentarisation.

La phase de transition et l'ouverture du chantier Développement agricole locale autour de Ngandajika est l'occasion d'une mise en perspective de ce qui a été fait jusqu'à présent et de la méthodologie utilisée, non pas pour modifier nécessairement les choses mais plutôt pour les revisiter, en tirer les leçons pertinentes et adapter si nécessaire les pratiques. Cet exercice semble nécessaire pour répondre à cet enjeu majeur qui est celui de la sédentarisation et du modèle de transition qui doit y conduire. Pour cela il est primordial de bien comprendre le contexte, les composantes et les enjeux des systèmes dans lesquels on intervient. Il est donc pertinent, dans un tel contexte, de privilégier une approche compréhensive pour identifier le maximum de leviers de développement et faciliter ce processus de transition. Approche compréhensive qui ne peut se limiter à la seule dimension technique (dans le sens du transfert /adoption d'une technologie ou d'une innovation vers et par les agriculteurs) mais qui implique plus fondamentalement une attitude voire une posture faite de compétences d'observation territoriale notamment pour prendre en compte la diversité des situations dans lesquelles les agriculteurs reproduisent leurs activités. Cela implique certaines adaptations méthodologiques dans les manières de faire et dans le mode de relation avec les acteurs qu'il s'agisse de consolidation, de construction du référentiel de zone préalable à la démarche Développement Local ou encore de parcours d'apprentissage et de capitalisation d'expériences. Ces adaptations sont rendues nécessaires dès lors que la sédentarisation de l'agriculture peut être considéré comme une « innovation systémique », c'est-à-dire une innovation qui implique une reconfiguration de l'ensemble du système agricole avec ce que cela implique comme impacts, notamment en termes de « résistances aux changements » de la part des agricultures familiales.

Les postures doivent évoluer vers un rééquilibrage entre une approche qualifiée de technocratique où l'énergie des agents de développement est largement investie dans la mise en place d'une composante technique définie et son acceptation par les agriculteurs et une approche compréhensive où l'investissement est inversé et consacré essentiellement à l'identification des besoins et des acteurs capables de concevoir des éléments pour y répondre².



² UCL, 2013, p. 55

Cet approfondissement fera l'objet d'un accompagnement de plusieurs manières :

- Par la réalisation d'une étude qui portera précisément sur la compréhension des systèmes et des modèles de transition possibles et souhaitables (à faire réaliser par le FEE en lien avec le PRODAT).
- Par l'internalisation de compétences en diagnostic territorial et en animation territoriale, grâce à un appui externe qui vise l'intégration d'une approche territoriale de développement local.
- Par des collaborations à construire avec les services de recherche et formation congolais (SRF) et les entités académiques belges en particulier dans une perspective de recherche-action et recherche-développement.
- Par un suivi méthodologique d'Enabel (ECT Gouvernance à distance et missions).

3° Renforcer la restauration et la protection de l'environnement nécessaire à une agriculture durable par des actions d'embocagement des parcelles et de reboisement communautaire ; avec des essences agroforestières mais aussi avec des arbres fruitiers et d'autres arbres ayant un intérêt économique immédiat (tels que les arbres à chenilles, le bois d'ouvrage ou d'énergie). Cet axe prendra également en compte l'éducation environnementale des élèves qui fréquentent les écoles situées dans les bassins de production et la formation spécifique des jeunes dans les écoles techniques agricoles. A partir des classes terminales du primaire, les élèves seront intéressés à la question environnementale, avec une sensibilisation et des activités pratiques concrètes.

4° Soutenir une approche territoriale de Développement local dans les bassins de production liés à Ngandajika de manière à en faire un véritable pôle de développement agricole qui permettra aux différents acteurs agissant dans plusieurs secteurs, de mettre leurs idées, connaissances et actions en commun, pour le développement de ce territoire. Cela passe par :

- La facilitation de l'identification des acteurs clés (acteurs privés, acteurs communautaires, acteurs institutionnels et bailleurs de fond) et organisations (ITAV de Tshioji , PRODI, PRODDIM), potentiellement porteurs du concept via un processus de diagnostic participatif.
- L'identification des éventuels cadres de concertation, formels, informels, traditionnels, préexistants.
- La capitalisation des plans de développement locaux élaborés au cours des dix dernières années dans le terroir.
- La production d'une cartographie participative des infrastructures et des actifs existants qui par le potentiel peuvent appuyer la création du pôle de développement agricole de Ngandajika.
- La réalisation d'une cartographie participative des zones disponibles pour les porteurs de projets agricoles, d'élevage, de pisciculture, d'agroforesterie, de maraîchage et identifier les modalités de leur occupation.
- L'identification de la zone d'action à partir des cartographies participatives.
- L'élaboration en regroupant les cadres de concertations préexistants et les acteurs clés, d'un plan d'actions prioritaires sur 18 mois contenant une offre de services intégrés.
- La facilitation de la mise en place d'un mécanisme permanent de concertation intégrant les mécanismes de concertation préexistants.
- Le soutien à l'emploi et à l'auto-emploi des élèves sortants et d'autres acteurs ayant des projets porteurs.

- Le soutien aux activités de transformation et de commercialisation des produits agricoles etc.
- L'appui aux initiatives économiques des femmes rurales.
- La facilitation de la circulation des biens et des personnes, en particulier pour l'évacuation des produits agricoles.

La première phase du PRODAKOR a permis de constater que le terroir centré autour de Ngandajika dispose de potentiels de développement en lien avec le secteur agropastoral. Ceux-ci restent cependant très fragiles et sont perçus, en eux-mêmes, faute d'articulation entre eux et de leadership clair sur les processus, insuffisants pour induire une dynamique nouvelle et un passage à l'échelle du territoire (ressources, potentialités et dynamiques de développement d'un territoire ils ne peuvent s'exprimer qu'à travers des approches multi-acteurs et multisectorielles).

Il prévaut l'impression d'une certaine fragmentation du paysage, fait d'une juxtaposition d'initiatives mais aussi sans doute de sous-ensembles territoriaux dotés de caractéristiques propres dont la compréhension des dynamiques particulières n'est pas encore pleinement intelligible. Et si en théorie, le processus de décentralisation donne davantage de prérogatives aux ETD pour mener des projets locaux et une politique d'aménagement plus pertinente adaptée à chaque territoire, dans la pratique ce n'est pas le cas.

Il est donc essentiel, pour piloter et mettre en œuvre cette nouvelle approche, de disposer d'un « référentiel de zone » pertinent et robuste (un ensemble de données quantitative et qualitative qui pourrait servir de « logiciel »).

L'intégration d'une approche territoriale de cet axe Développement Local fera l'objet d'un nouveau résultat, le cinquième, sera commun aux deux interventions du Programme et donc également repris par EDUKOR.

5° Intégrer la pisciculture dans le processus de développement agricole local afin de permettre davantage d'opportunités d'emplois, d'améliorer la sécurité alimentaire et d'augmenter les revenus des ménages pratiquant cette activité. Cet axe s'appuiera sur les actions suivantes :

- Un soutien au Centre d'Alevinage Principal (CAP) situé à côté de l'ITAV/Tshioji pour le rendre apte à rendre des services de fournitures d'alevins et de diffusion des bonnes pratiques piscicoles ;
- La structuration d'une filière d'aquaculture en accompagnant et en soutenant des ménages intéressés aux activités de pisciculture et de pêche et les personnes intéressées par le mareyage.
- Un appui à l'insertion de la pisciculture dans le programme des enseignements de l'ITAV Ngandajika.
- Un soutien à l'émergence des nouveaux métiers, comme celui de technicien en aménagement des étangs piscicoles et en aliments piscicoles, technicien conservation et commercialisation des poissons afin d'offrir de nouvelles opportunités d'emploi pour les jeunes sortant de l'ITAV et plus globalement des jeunes de l'espace Ngandajika.

6° Renforcer les activités de transformation et de commercialisation des produits agricoles. La première phase de l'intervention a largement travaillé à l'augmentation des productions agricoles et les vergers familiaux de palmiers à huile promus par le PRODAKOR arrivent maintenant en production. Il s'agit donc dans cette phase de prolongation d'appuyer les activités aval des chaînes de valeur. Des actions seront donc mises en œuvre pour renforcer les capacités des organisations paysannes à transformer et à commercialiser leurs productions.,

avec l'acquisition des équipements supplémentaires de mouture de maïs et d'extraction d'huile de palme, afin d'accroître les possibilités de traitement des produits agricoles.

7° Contribuer au maintien de la pratique de la culture attelée dans la zone de Ngandadjika et à son enseignement au niveau de l'ITAV. Le potentiel d'utilisation de la culture attelée avait été identifié lors de la formulation du PRODAKOR mais n'avait pas été repris dans les actions prioritaires. Maintenant que plusieurs de ces priorités ont été traitées durant la première phase de l'intervention, il apparaît utile de soutenir ces pratiques qui présentent beaucoup d'avantage en termes environnementales mais aussi pour augmenter la productivité du travail agricole et en diminuer sa pénibilité. L'ITAV de Ngandadjika ne possède pour l'instant aucune capacité lui permettant d'enseigner ces pratiques il est donc prévu de renforcer l'ITAV pour lui permettre d'enseigner de manière théorique, mais aussi pratique, la culture attelée. Utiliser des attelages permet également de renforcer l'attractivité du secteur agricole auprès des jeunes. En collaboration avec EDUKOR, le PRODAKOR veillera à faciliter l'usage des attelages par les jeunes sortants de l'ITAV.

8° Appuyer les activités de communication et de capitalisation des savoirs engendrés ainsi que les thèmes transversaux. Afin de pouvoir soutenir les nouvelles orientations qui seront mises en œuvre dans la phase de prolongation, la capitalisation des acquis de la première phase du PRODAKOR sera formalisée. Une attention particulière sera accordée aux actions de communication et plus spécifiquement aux actions de communication pour le développement dans le cadre de l'approche Développement local.

Les thèmes transversaux comme le Genre, les Droits humains et le VIH/SIDA seront pris en compte de manière transversale et concernera toutes les activités du programme durant cette phase. La RDC étant un pays fragile, il est essentiel de poursuivre les actions en lien avec ces thèmes pour promouvoir l'égalité des chances, la justice sociale et la construction d'un Etat de droit.

3.2 Principes d'action

Dans toutes ses actions, l'intervention travaille selon les principes décrits ci-après :

- **Le PRODAKOR ne se substitue pas aux rôles des acteurs locaux.** Il ne travaille pas à la place de ceux-ci. Ce sont les acteurs eux-mêmes qui doivent travailler pour provoquer le changement dont ils ont besoin ;
- **Le PRODAKOR veille au positionnement strict des acteurs dans leurs rôles et dans leurs mandats.** Chaque acteur doit travailler dans le respect de son rôle et de son mandat, notamment pour les acteurs publics dont le fonctionnement des services est régi par des textes officiels ;
- **Le PRODAKOR joue un rôle de facilitateur.** Cette posture lui permet d'aider au renforcement des capacités des acteurs, à leur mise en réseau et à leur complémentarité dans l'action ;
- **Le PRODAKOR favorise un processus de mise en action des acteurs,** pour les rendre opérationnels et complémentaires dans leur travail.
- Dans le cadre d'une approche territoriale plus globale de Développement local, en particulier autour de Ngandadjika, **les actions du PRODAKOR se feront en étroite imbrication avec celles de EDUKOR.**

4 Planification Opérationnelle

4.1 Objectifs et résultats attendus

Le cadre de résultats du PRODAKOR n'est pas fondamentalement modifié pour la phase de transition hormis quelques reformulations. L'objectif général, l'objectif spécifique et les quatre résultats premiers resteront inchangés.

Si continuité il y a, il s'agit d'une continuité qui vise, au sein des pratiques agricoles et des modes d'organisation, à atteindre des résultats plus significatifs et asseoir plus durablement des processus de changement. Ces processus, mélange de techniques et d'organisationnel issus de la mise en œuvre des résultats au cours de la phase qui s'achève, ont déjà commencé à émerger mais ils restent fragiles

Sur base des enseignements tirés de la mise en œuvre des interventions Enabel dans les provinces du Kasai Oriental et de la Lomami, il est apparu nécessaire de consolider les synergies entre les interventions EDUKOR et PRODAKOR et de mettre en œuvre une approche territoriale du Développement Local. A cette fin et pour renforcer l'impact des deux interventions un résultat commun, intitulé « un pôle de développement agricole est créé dans le territoire de Ngandajika » a été ajouté à leur cadre de résultat.

Sur base des résultats déjà atteints et des leçons apprises, la phase de transition sera également le moment de réviser les activités qui doivent être mises en œuvre pour atteindre les résultats. Certaines seront abandonnées, d'autres adaptées et de nouvelles activités sont également prévues.

Le cadre des résultats actualisé pour la phase de transition est résumé dans le tableau suivant :

<i>Filières</i>	<i>Recherche et production des semences</i>	<i>Production agricole</i>	<i>Conservation, transformation et commercialisation</i>	<i>Renforcement des capacités des acteurs</i>	<i>Genre</i>	<i>Développement d'un pôle de développement agricole dans le territoire de Ngandajika</i>
Palmier à huile	<ul style="list-style-type: none"> • Validation scientifique de l'action Palmier (1^{ère} phase du PRODAKOR). • Réflexion sur les sources approvisionnement en palmiers de qualité. 	<ul style="list-style-type: none"> • Implantation organisée des palmeraies familiales et production des régimes de noix de palme. 	<ul style="list-style-type: none"> • Amélioration des conditions d'extraction d'huile de palme. • Amélioration du conditionnement. • Marketing et Commercialisation. 	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcement des capacités des acteurs du secteur agricole et piscicole. • Améliorer la collecte, et l'échange d'informations. • Améliorer l'analyse des actions du secteur agricole. • Appuyer la capitalisation des expériences des différents acteurs du secteur agricole. 	<ul style="list-style-type: none"> • Appui aux groupements féminins pour : l'amélioration de l'extraction d'huile de palme son conditionnement et sa commercialisation. 	<ul style="list-style-type: none"> • Appui au rapprochement et à l'agrégation des acteurs pour une offre de différents services en appui à l'approche territoriale du Développement Local. • Appui aux chaînes de valeur agricole. • Appui au renforcement et à la formation du capital humain. • Stimulation et accompagnement de l'auto-entrepreneuriat agricole.
Cultures vivrières	<ul style="list-style-type: none"> • Recherche sur les semences de qualité. • Introduction de nouvelles variétés au catalogue (INERA). 	<ul style="list-style-type: none"> • Amélioration de l'accès des agriculteurs aux semences certifiées de qualité. • Développement de systèmes agraires agroécologiques et durables. 	<ul style="list-style-type: none"> • Amélioration de la transformation des produits agricoles (maïs, arachide, soja, niébé etc.). • Amélioration du conditionnement. • Marketing et commercialisation. 		<ul style="list-style-type: none"> • Appui aux groupements féminins pour : l'amélioration de la transformation des produits agricoles, leur conditionnement et leur commercialisation. 	
Pisciculture	<ul style="list-style-type: none"> • Recherche et disponibilisation des alevins de qualité. 	<ul style="list-style-type: none"> • Appui à la relance des étangs familiaux. • Mise en charge des étangs et production de poissons. 	<ul style="list-style-type: none"> • Transformation des poissons • Amélioration du conditionnement. • Marketing et commercialisation 		<ul style="list-style-type: none"> • Appui aux mareyeuses pour : l'amélioration de la transformation des produits piscicoles, leur conditionnement et leur commercialisation. 	
	RÉSULTAT 1		RÉSULTAT 2	RÉSULTAT 3	RÉSULTAT 4	RÉSULTAT 5

4.2 Activités

Des nouvelles activités destinées à consolider les acquis encore fragiles et à soutenir l'approche Développement local et la mobilisation conjointe des moyens avec EDUKOR pour le développement d'un pôle de développement agricole ont été identifiées et seront réalisées au cours de la phase de transition.

Les activités décrites ci-après sont celles qui sont programmées et qui seront prises en compte pendant cette phase de transition.

4.2.1 R1 : Les services d'innovation technique, d'expérimentation paysanne et d'appui-conseil destinés aux exploitations agricoles familiales sont améliorés

Des acquis ont été obtenus entre 2014 et 2019. Ils seront consolidés pendant la phase de transition à travers des actions de facilitation de l'accès aux semences de qualité et aux innovations techniques.

4.2.1.1 Les semences sont produites en quantité et en qualité suffisantes pour satisfaire la demande

Les résultats probants déjà obtenus dans ce domaine ont fait évoluer les besoins d'appui. Les activités à mettre en œuvre pendant la phase de transition sont reprises ci-dessous.

<i>Sous-résultat A_01</i>	<i>Le secteur semencier est renforcé et assure une meilleure accessibilité des produits à l'utilisateur final</i>
Activité A_01_01	Appui à la recherche sur les semences et sur la production des semences de base par le centre INERA Ngandajika
Activité A_01_02	Appui au renforcement des agri multiplicateurs dans le domaine de l'entrepreneuriat semencier
Activité A_01_03	Appui à la concertation des acteurs de la filière semencière au sein du COPROSEM

L'activité de structuration de la filière semencière au Kasai Oriental et Lomami ne sera pas reprise dans la phase de transition. Actuellement, cette filière est bien structurée et chaque acteur agit dans son rôle et dans son mandat tel que le lui reconnaît les textes légaux (recherche, contrôle et certification, production et commercialisation des semences, appuis des partenaires etc). La structure de concertation de tous les acteurs est en place (COPROSEM) mais son fonctionnement actuel dépend encore des appuis ponctuels du PRODAKOR. Pendant la phase de transition, il sera question d'accompagner les acteurs pour que cette structure puisse fonctionner de manière autonome, avec les contributions de ses membres.

Le SENASEM Kasai Oriental, dont le laboratoire dessert aussi la Province de Lomami, a été suffisamment outillé pendant la période 2014-2019, notamment par le renforcement des capacités de ses agents et des formations organisées au profit des analystes. Il a été doté de moyens de déplacement et d'équipements de conservation au froid des échantillons de semences. Ses méthodes de travail ont été améliorées suite à l'appui en formation reçu de l'IITA grâce au financement du PRODAKOR. Actuellement ce service est totalement opérationnel et peut évoluer de manière autonome. Il n'est donc plus prévu de l'appuyer pendant la phase de transition.

Activité A_01_01 : Appui à la recherche sur les semences et sur la production des semences de base par le centre INERA Ngandajika

Le travail de mise au point des nouvelles semences, à partir des semences paysannes déjà récoltées, caractérisées et recombinées par la station de l'INERA à Ngandajika se poursuivra. Le travail des essais d'adaptation des semences en provenance d'autres stations de recherche devra se poursuivre également.

La station de l'INERA implantée à Ngandadjika présente toutefois toujours de nombreuses faiblesses qui nécessite un appui du PRODAKOR. Un bilan des appuis reçus les années précédentes sera effectué afin de déterminer les changements nécessaires pour que la station puisse mettre à la disposition des agri multiplicateurs suffisamment des semences de base et des nouvelles variétés de manière à ce que ces derniers puissent assurer leur multiplication en quantité pour satisfaire une demande de plus en plus croissante et variée. Dans le cadre des appuis qui seront accordés par le PRODAKOR et de l'approche Développement locale dans le terroir de Ngandajika, des objectifs quantitatifs seront assignés à la station de l'INERA.

Activité A_01_02 : Appui au renforcement des agrimultiplicateurs dans le domaine de l'entrepreneuriat semencier

Les capacités des agri multiplicateurs ont été renforcées par le PRODAKOR et ils se profilent désormais comme de véritables entrepreneurs privés dans le domaine de la production des semences certifiées de qualité. Cette étape étant franchie, il est encore nécessaire de les doter de capacités managériales pouvant leur permettre de développer leurs entreprises de production des semences certifiées de qualité. La phase de transition permettra ce renforcement des capacités.

Activité A_01_03 : Appui à la concertation des acteurs de la filière semencière au sein du COPROSEM

L'appui à la concertation des acteurs du secteur semencier a démarré en 2014 et a permis de mettre sur pied une stratégie opérationnelle. Cette concertation fonctionne et donne satisfaction à tous. Afin d'en renforcer l'impact le PRODAKOR devra poursuivre son appui et le focaliser sur la circulation des informations relatives au secteur semenciers et sur l'appropriation du dispositif de concertation par les structures locales ; en particulier dans la démarche de Développement Local.

4.2.1.2. L'innovation et la diversification des systèmes agricoles sont assurées

Les activités retenues pour la phase de transition concernant l'innovation et la diversification des systèmes agricoles peuvent se résumer de la manière suivante :

<i>Sous-résultat A_02</i>	<i>L'innovation et la diversification au sein des systèmes agricoles sont appuyées par la recherche-développement (R&D)</i>
Activité A_02_01	Développement de méthodes de production agroécologiques
Activité A_02_02	Développement de la technique de production des plants sains de bananier par la technologie « PIF »
Activité A_02_03	Amélioration de la qualité de l'outillage agricole et promotion de la traction bovine

Activité A_02_01 : Développement des méthodes agroécologiques de production agricole.

Les sols du Kasai Oriental et de Lomami, de nature sablonneuse et sablo-argileuse, ont été fortement déboisés ces dernières décennies. La pression démographique a imposé une importante réduction de la durée des jachères. Ces sont donc particulièrement épuisés et de

plus en plus fragiles. Leur taux d'humus est souvent très faible. Les méthodes agroécologiques vulgarisées par le PRODAKOR avec succès continueront donc à être vulgarisées et encouragées de restaurer la fertilité naturelle de ces terres et de protéger l'environnement.

Ces méthodes ont été adoptées très vite par certains producteurs qui ont obtenu des résultats appréciables et sont devenus des agriculteurs de référence. Elles consistent à :

- Proscrire l'utilisation du feu dans les travaux agricoles ;
- Restituer les fânes de récolte au sol ;
- Encourager la rotation des cultures ;
- Favoriser l'association des cultures, notamment celle du maïs avec des légumineuses ;
- Pratiquer des jachères améliorantes à base des légumineuses à forte production de biomasse, du genre *Mucuna* ou pois carré ;
- Utiliser les biopesticides pour la prévention contre les attaques d'insectes et des maladies ;
- Utiliser les semences certifiées de qualité ;
- Faire des essais de semis sous couvert végétal et sans labour
- etc.

Ce travail va se poursuivre pendant la phase de transition de manière plus intense et à plus grande échelle.

Il apparaît nécessaire de rassembler ces pratiques dans un ou plusieurs systèmes agraires adaptés au contexte des savanes du Kasai Oriental et de la Lomami. Identifier, analyser et définir ces systèmes est donc nécessaire et une étude ad hoc sera rapidement réalisée afin de permettre au projet et à ses partenaires de disposer de lignes directrices claires dans ce domaine. Les agriculteurs de références seront les piliers supportant ces activités. Leurs exploitations seront systématiquement cartographiées, leurs rotations et les rendements obtenus seront enregistrés campagne après campagne. Ces données seront mises en forme sous forme de fiches techniques, présentées aux acteurs agricoles et aux responsables locaux concernés et débattues de manière à alimenter la définition d'une stratégie provinciale et/ou locale de développement agricole.

L'ITAV de Ngandajika sera également étroitement associée à toutes ces actions.

La dégradation avancée de l'environnement dans la zone d'intervention du PRODAKOR et son influence négative sur la dégradation des sols et les microclimats locaux nécessite, dans le cadre d'un processus d'appui au développement agricole, des actions correctrices intenses.

D'autres techniques, à caractère agroforestier, doivent être introduites, tels que :

- La création de pépinières agroforestières ;
- L'embocagement des terroirs par plantation de haies vives en bordure de parcelle ;
- La création d'espaces de reboisement communautaires dans les villages avec des essences) vocations multiples (fruits, bois énergie, bois d'œuvre, chenilles, etc.) ;
- La sensibilisation des populations et en particulier des jeunes sur les thématiques environnementales ;

Il est également important, comme recommandé au moment de la MTR de corriger les appuis à la mécanisation et en particulier les labours profonds à la charrue à disques qui fragilisent le sol, accélèrent la décomposition organique et la lixiviation, favorisent l'érosion. Pendant la phase de transition le PRODAKOR ne mettra donc plus à disposition des Unions son tracteur³ et sa

³ Dont les coûts d'amortissement ne sont pas pris en compte lors de la mise à disposition ce qui, au-delà des aspects agroécologiques, fausse les conditions de durabilité de cette action.

charrue à disques. Des solutions alternatives et plus durables seront recherchées⁴. Le tracteur pourra toutefois être mis à la disposition de l'ITAV pour les besoins de formation professionnelle avec un accent sur les autres aspects / travaux agricoles : labour léger, hersage, semis ou autres façons culturales, transport, utilisation de la prise de force, en fonction de l'outillage disponible.

La phase de transition du PRODAKOR sera mise à profit pour renforcer fortement ces activités d'agro-foresterie et pour les inclure dans les systèmes agraires. Les agriculteurs de références seront bien également en première ligne pour l'intégration de ces pratiques, l'ITAV Ngandajika sera impliquée.

Une bonne coordination et des synergies seront recherchées avec d'autres projets travaillant sur ces thématiques environnementales qui prennent de plus en plus d'importance comme par exemple les projets de la stratégie REDD+.

Activité A_02_02 : Développement de la technique de production des plants sains de bananier par la technologie « PIF ».

La diversification des sources de revenus des agriculteurs, surtout pour les planteurs de palmier à huile qui doivent faire face aux frais d'entretien des palmeraies avant l'apparition des régimes et la phase de production exploitable. Ce travail d'entretien constitue un réel facteur limitant l'extension des superficies de palmiers des petits agriculteurs. Pour que le système palmiers / vivriers puisse s'installer il est nécessaire de chercher d'autres ressources capables de financer l'entretien des jeunes palmeraies.

Le PRODAKOR, en concertation avec ses partenaires, va donc soutenir l'association de bananiers aux jeunes plants de palmiers. La banane étant un fruit recherché et bien consommé par les populations locales et qui coûte cher sur les différents marchés locaux, constitue, pour les agriculteurs, une opportunité pour trouver ces recettes supplémentaires. La technologie « PIF » (Plants Issus des Fragments des tiges) qui sera vulgarisée par le programme doit permettre d'obtenir des plants de bananiers plus rapidement et en plus grand nombre. La productivité de la multiplication est ainsi améliorée et le coût unitaire des plantules de bananier diminué. Cette technique plus productive sera diffusée auprès des exploitants agricoles intéressés.

Elle sera également introduite au niveau de l'ITAV de manière à ce que les élèves sortant de l'école puissent l'utiliser et la diffuser dans leur milieu.

Activité A_02_03 : Amélioration de la qualité de l'outillage agricole et promotion de la culture attelée.

La question du potentiel de la culture attelée dans la zone d'intervention du PRODAKOR avait été relevée lors de sa formulation et l'évaluation à mi-parcours a recommandé aussi de travailler sur l'amélioration de la qualité de l'outillage utilisé par les agriculteurs. Le but étant de réduire la pénibilité du travail et d'augmenter sa productivité. Ces éléments étant très importants pour l'attractivité du secteur agricole auprès des jeunes et en particulier des jeunes sans emploi.

Le déboisement des terroirs de la zone PRODAKOR constitue un facteur négatif pour l'environnement mais présente un atout pour le développement de la culture attelée⁵. Il paraît donc intéressant de profiter de cet avantage en soutenant le noyau des agriculteurs qui la pratique encore et en favorisant son développement. Il s'agit par ailleurs d'aller au-delà de la simple utilisation de la traction animale pour le labour mais de favoriser également son

⁴ Dans le cadre des actions liées à la culture attelée et à la traction animale, des doubles attelages pourraient être testés pour le labour dans les sols lourds.

⁵ Les parcelles dégradées sont bien sûr à reboiser, mais de manière ordonnée en périphérie et/ou avec des écarts permettant l'utilisation des animaux de trait.

utilisation pour les travaux d'entretien et pour le transport des produits agricoles et des intrants⁶.

La culture attelée est également une porte d'entrée pour l'association agriculture – élevage qui est toujours profitable au développement agricole. Elle permettra également de tester des approches de mécanisation adaptées et plus respectueuse des sols.

La phase de prolongation doit donc être mise à profit pour entamer des actions allant dans ce sens. Sur base des résultats qui seront obtenus, une intensification des efforts pourra ensuite être financée par la Coopération belge et/ou d'autres bailleurs.

Il s'agira, avec le soutien de EDUKOR, de donner les moyens à l'ITAV Ngandadjika d'enseigner les techniques de culture attelée, tant au niveau théorique que pratique. Pour cela des infrastructures adéquates seront construites au sein de l'ITAV (étable, fosse fumièrre, hangar pour le matériel) et quelques paires de bœufs seront achetés et dressés. Des équipements seront également fournis pour utiliser ces bœufs (charrues, herses, sarcloirs, semoirs, charrettes).

Les élèves sortants de l'ITAV et formés à ces pratiques pourront diffuser ensuite ces connaissances dans le milieu. Ceux d'entre-deux qui développeront des projets personnels en lien avec la culture attelée pourront être aidés dans le cadre de l'appui à l'insertion professionnelle.

Une ONG locale, AIDN (Action Intégrée pour le Développement de Ngandajika), continue à travailler sur le sujet et à soutenir les agriculteurs pratiquant la culture attelée. Cette ONG est la seule dans la région à organiser des sessions de dressage et à disposer d'un atelier correctement équipé pour la fabrication du matériel de traction animale. Elle sera donc mobilisée dans le cadre d'une convention de subsides pour porter ces activités.

En lien avec l'action d'appui au développement de vergers familiaux de palmiers à huile la question du matériel d'entretien et de récolte sera également étudiée afin d'améliorer les conditions de travail des producteurs. Si cela s'avère utile et présente des avantages comparatifs, l'atelier de forge de l'ONG AIDN sera soutenu pour produire et/ou entretenir ces équipements.

Dans le cadre du soutien au Développement local et à la création d'un pôle de développement agricole, le PRODAKOR abordera avec les différents acteurs locaux concernés le thème de la culture attelée et des moyens d'amélioration de la productivité du travail agricole. Des réflexions seront menées pour apprécier les pistes de financements locaux, à l'image des investissements réalisés par les acteurs économiques de la région dans les moulins à manioc et à maïs. Des actions de soutien au développement de la culture attelée devront être éligibles au Fonds de Développement local qui sera mis en place.

Ce travail de réflexion, d'appui et d'expérimentation permettra de jeter les bases d'actions futures plus ambitieuses.

4.2.1.3 La fonction d'appui conseil aux producteurs est améliorée

La stratégie d'appui-conseil a été élaborée et mise en place à partir de juillet 2015 et s'est poursuivie jusqu'en 2019, avec des adaptations en cours d'exécution liée à l'évolution du contexte sur le terrain. Cette stratégie est bien en place et fonctionne.

Pendant la phase de transition, le travail d'appui-conseil à la production des cultures vivrières qui devra se poursuivre avec les agents des services déconcentrés de l'État auprès des OPB (de

⁶ Des équipements modernes et « modèles » seront acquis et installés au niveau de l'ITAV comme par exemple une faucheuse motorisée attelée qui sera testée, comme recommandé lors de la MTR, pour rabattre les plantes de couverture comme le mucuna.
<http://attelagesbovinsdaujournhui.unblog.fr/2013/06/02/amb-88-fabriqueur-de-materiel-a-traction-animale-mandrav-88/>.

niveau 1, 2 et 3). Quelques unions (PRODDIM et FUTULUKAY) ont déjà recours aux Délégués Techniques (DT) des OPB3 pour les aider à assurer l'accompagnement techniques des OPB membres qui ne bénéficient pas de l'accompagnement des agents des services déconcentrés de l'État. Toutes les unions seront encouragées à utiliser ces ressources locales dans le travail d'accompagnement de leurs membres, et les animateurs endogènes encadrés par les unions des OPB.

Il sera important de renforcer la connaissance agronomique des personnes chargées des fonctions d'appui-conseil et de s'assurer formellement que les savoirs sont bien présents au niveau de ces acteurs.

L'expérimentation agricole paysanne et l'appui aux agriculteurs de référence, comme relais des activités d'accompagnement vont également se poursuivre durant la phase de transition et ces activités sont les suivantes :

Sous-résultat A_03	<i>Accompagner les agronomes de secteur, les OPA et les prestataires de services de proximité dans leur rôle de fournitures de services d'appui-conseil</i>
Activité A_03_01	Expérimentation agricole paysanne
Activité A_03_02	Accompagnement en appui-conseil techniques des OPB dont les membres font les cultures vivrières
Activité A_03_03	Appui aux agriculteurs de référence

Activité A_03_01 : Expérimentation agricole paysanne

Pour les cultures vivrières durant la première phase, il était question d'améliorer les connaissances des agriculteurs sur la fertilité des sols et sur les pratiques agricoles qui restaurent et conservent cette fertilité. La question fondamentale était comment améliorer le sol et produire de bons rendements de manière durable sans agresser l'environnement. Il a donc fallu organiser un système d'expérimentation agricole au niveau des agriculteurs, avec l'accompagnement des services techniques déconcentrés.

Les résultats probants obtenus ont accéléré l'adoption de meilleurs itinéraires techniques et l'usage des semences de qualité par les agriculteurs. Les plus aptes parmi les agriculteurs ont été identifiés et considérés comme « ***agriculteurs de référence*** ». Par la qualité de leur travail sur terrain ils aident à l'adoption de ces itinéraires techniques par le reste des agriculteurs.

Cette expérimentation agricole concerne des sujets divers comme : les variétés de semences ; les meilleures associations des cultures ; la rotation des cultures ; la lutte contre les plantes adventices ; l'utilisation des biopesticides dans la prévention des attaques des insectes etc.

Les agriculteurs les plus intéressés ont développé des capacités d'expérimentation et d'observation. Pour exemple, la liste des plantes insecticides a été allongée, à leur initiative, par une préparation naturelle à base de piment pour contrôler les attaques de la chenille légionnaire africaine.

L'appui à l'expérimentation agricole va se poursuivre et les meilleurs résultats obtenus par les agriculteurs seront documentés comme des bonnes pratiques pouvant faire l'objet de recherches ultérieures par des scientifiques intéressés et être ensuite vulgarisées.

Activité A_03_02 : Accompagnement en appui-conseil des OPB dont les membres font les cultures vivrières.

853 OPB dont les membres pratiquent les cultures vivrières ont été répertoriées et accompagnées entre 2014 et 2019 par 150 moniteurs agricole. De ces OPB, seulement 10% s'approchent d'un fonctionnement autonome ne nécessitant plus un appui permanent. Le processus d'autonomisation est long car il s'agit bien de la formation, du transfert des connaissances, d'appropriation des savoirs acquis, de développement des compétences et d'attitudes. Le travail d'accompagnement est ardu car le processus est compliqué par le niveau d'instruction très faible des agriculteurs, surtout chez les femmes. L'accompagnement doit se faire au rythme d'évolution des bénéficiaires. Le travail d'accompagnement des OPB, sera donc poursuivi pendant la phase de transition mais, sur bases des leçons apprises, de nouvelles approches seront mises en œuvre pour atteindre plus rapidement le niveau d'autonomie recherché (renforcement de la formation des femmes agricultrices en milieu rural, visites d'échanges d'expériences auprès des OPB3 et des agriculteurs de référence, soutien aux projets économiques des associations de femmes).

Le niveau d'accompagnement des agriculteurs au niveau de leurs champs doit encore être amélioré. Il est nécessaire que les agronomes des services publics chargés de l'appui-conseil développent à plus grande échelle les techniques agroécologiques qui ont donné de bons résultats en parcelles d'expérimentation. Le coaching de ces agronomes par les agents du PRODAKOR s'intensifiera pendant la phase de transition. Une expertise extérieure sera mobilisée pour évaluer la collaboration avec les STD au cours des dernières années et les leçons apprises seront intégrées dans ce coaching.

Activité A_03_03 : Appui aux agriculteurs de référence

L'accompagnement particulier des agriculteurs pilotes, appelés « agriculteurs de référence », qui ont été identifiés suite à leur manière de mettre en pratique, dans leurs champs individuels, les techniques de production durables apprises dans les parcelles expérimentales de leurs OPB va se poursuivre. Ils ont été considérés comme des pionniers qui peuvent aider à l'accélération de l'adoption des meilleurs itinéraires techniques par le reste des agriculteurs. Ces agriculteurs, au nombre de 117 actuellement dans toute la zone d'intervention du PRODAKOR, parmi lesquels il y a 11 femmes, continueront à bénéficier d'un accompagnement particulier pouvant les aider à développer leurs activités agricoles et à servir de modèle aux autres agriculteurs. Comme expliqué au niveau de l'activité A0201 leurs exploitations seront systématiquement cartographiées, leurs rotations et les rendements obtenus seront enregistrés campagne après campagne. Ces données seront mises en forme, présentées aux acteurs agricoles et aux responsables locaux concernés et débattues de manière à alimenter la définition d'une stratégie provinciale et/ou locale de développement agricole.

4.2.1.4 La culture de palmier à huile est consolidée dans les provinces du Kasai Oriental et de Lomami

La première phase de mise en œuvre du PRODAKOR entre 2014 et 2019 a permis d'acquérir près de 420 000 noix prégermées de palmier à huile à haut potentiel auprès de la firme française PalmElit installée au Bénin. A partir de ces noix, 385 658 plants sains de palmier à huile ont été obtenus et 2 508 ha de vergers familiaux ont été emblavés par 2 658 petits planteurs villageois.

Cette activité a eu un impact immédiat très favorable auprès des agriculteurs qui étaient au départ réticents mais qui à la vue des productions des premiers plants mis en terre en 2016 sont maintenant très motivés et la demande en graines prégermées ou en plants de qualité explose.

Pour répondre à cette demande, il convient d'évaluer scientifiquement le travail déjà effectué, d'examiner la qualité des plants et de leurs productions et d'apprécier l'influence des changements climatiques sur le potentiel de culture durable du palmier à huile dans la zone d'intervention du PRODAKOR. Avec le souci de la durabilité des actions entreprises et soutenue

par Enabel il est également nécessaire de réfléchir aux possibilités de mise en place d'un circuit d'approvisionnement local de palmiers de qualité.

Pendant la phase de transition, les activités dans ce domaine seront les suivantes :

Sous-résultat A_04	La culture du palmier à huile est consolidée dans le Kasai Oriental et la Lomami
Activité A_04_01	Réalisation d'une évaluation scientifique des actions « palmiers » réalisées pendant la première phase, élaboration de recommandations pour la poursuite du soutien au développement de vergers familiaux durables et prospection des pistes permettant d'envisager la mise en place d'un système de production locale de palmiers améliorés.
Activité A_04_02	En fonction des résultats de l'évaluation scientifique, appui au renforcement du développement des vergers familiaux de palmiers à huile.
Activité A_04_03	Accompagnement des organisations de producteurs dans la conduite des vergers familiaux.

Activité A_04_01: Réalisation d'une évaluation scientifique des actions « palmiers » réalisées pendant la première phase, élaboration de recommandations pour la poursuite du soutien au développement de vergers familiaux durables et prospection des pistes permettant d'envisager la mise en place d'un système de production locale de palmiers améliorés.

Le PRODAKOR a soutenu la mise en place de vergers familiaux de palmiers à huile améliorés pour une superficie totale supérieure à 2.000 hectares. L'engouement pour le développement de cette culture a été amorcé et il conviendrait de soutenir cette dynamique.

Avant d'avancer plus loin, il apparaît toutefois nécessaire de procéder à une évaluation scientifique des actions réalisées, de la qualité du matériel végétal, des perspectives de la culture du palmier dans l'espace Kasai dans un contexte de changement climatique et des possibilités, à terme, de produire localement des plants de qualité.

Une étude sera donc commandée dans ce sens et ses recommandations serviront de base pour la poursuite des actions d'appui au développement de la culture du palmier. L'équipe d'experts qui sera constituée à cette occasion inclura un expert de l'INERA et ne se limitera pas uniquement aux actions du PRODAKOR mais analysera également les résultats obtenus par le PRODAT dans la province de la Tshopo avec un matériel végétal différent et la méthode des coffres de germination.

Cette étude devra également prendre en compte la question de la durabilité de la culture du palmier au Kasai dans le contexte des changements climatiques ainsi que les conditions et les modalités nécessaires pour appuyer les activités de production de l'huile de palme et de l'huile palmiste ainsi que les possibilités de produire localement des plants de palmiers améliorés. Les aspects économiques et sociaux seront également pris en compte par cette étude.

Cette étude / évaluation très stratégique sera utilisée pour définir les actions de consolidation d'une filière palmiers à huile pendant la phase de prolongation du PRODAKOR mais elle permettra de dégager des orientations dans la perspective d'un nouveau programme de la Coopération belge mais aussi des nombreux autres acteurs de développement.

Activité A_04_02 : En fonction des résultats de l'évaluation scientifique, appui au renforcement du développement des vergers familiaux de palmiers à huile.

Les activités de renforcement du développement des vergers familiaux de palmiers à huile seront poursuivies et adaptées aux recommandations de l'étude / évaluation mentionnée au point précédent.

Activité A_04_03 : Accompagnement des organisations de producteurs dans la conduite des vergers familiaux.

Depuis 2014, plusieurs milliers d'agriculteurs ont planté des palmiers améliorés acquis avec l'appui du PRODAKOR. Les arbres plantés la première année sont arrivés en production. Les autres vont y arriver prochainement. Indépendamment des résultats de l'étude, il apparaît nécessaire de poursuivre l'accompagnement et l'appui de ces producteurs. A cet effet et sur bases de modalités favorisant la durabilité du système d'accompagnement et d'appui, le PRODAKOR soutiendra donc 23 agents PPV, des secteurs et des territoires, formés et spécialisés dans la culture de palmier à huile.

4.2.1.5 Le développement des activités aquacoles est engagé

En plus des activités agricoles en champs et sur base des très bons résultats obtenus par le PRODAKOR dans la province du Kwilu, le PRODAKOR a identifié la possibilité de développer les activités aquacoles car les potentialités de la pisciculture sont importantes dans sa zone d'intervention. Ces activités devraient permettre de diversifier les sources de revenus des agriculteurs, mais aussi d'améliorer la qualité nutritionnelle des familles et de développer les possibilités d'emplois.

Il existe en effet à côté de l'ITAV de Ngandadjika un centre d'alevinage principal (CAP) qui appuyait autrefois les activités de pisciculture dans la zone. Malgré un quasi abandon par l'administration, les infrastructures et les étangs piscicoles existent encore mais devraient être réhabilités.

Un investissement modéré permettrait déjà de relancer les activités de ce centre et ainsi (re)développer la filière pisciculture dans la zone⁷. De par sa proximité avec l'ITAV, le CAP pourrait également servir de support pour les cours de pisciculture et les travaux pratiques des élèves.

Les activités à réaliser dans ce cadre seront les suivantes :

Sous-résultat A_05	Appui au développement des activités aquacoles
Activité A_05_01	Réhabilitation des infrastructures piscicoles du Centre d'Alevinage Principal de Tshioji nécessaires au (re)développement des activités piscicoles et à l'enseignement théorique et pratiques de la pisciculture au sein de l'ITAV Ngandadjika.
Activité A_05_02	Identification des pisciculteurs encore actifs dans les Territoires de Ngandajika et de Tshilenge et analyse de la filière pisciculture et pêche dans ces territoires.

⁷ Ce qui pourrait ensuite motiver le financement d'une réhabilitation à plus grande échelle soit dans le cadre de la Coopération belge, soit par d'autres bailleurs.

Activité A_05_03	Appui aux pisciculteurs actifs pour redynamiser la filière piscicole et organisations de formation sur les techniques d'aménagement des étangs, de mise en charge et de conduite de la pisciculture.
Activité A_05_04	Actions test de repeuplement des étangs naturels

Activité A_05_01 : Réhabilitation des infrastructures piscicoles du Centre d'Alevinage Principal de Tshioji nécessaires au (re)développement des activités piscicoles et à l'enseignement théorique et pratiques de la pisciculture au sein de l'ITAV Ngandadjika.

Le centre piscicole principal installé à Tshioji est dans un état d'abandon depuis plusieurs années, mais ses infrastructures existent toujours. Réhabilités, les étangs peuvent encore être exploités.

Le travail consistera donc à réhabiliter les étangs d'alevinage nécessaires pour la production des alevins, ainsi que quelques étangs de production qui permettront les travaux pratiques des élèves de l'ITAV adjacente au CAP et quelques rentrées financières pour le fonctionnement du centre. Un minimum de bâtiments, ceux qui sont indispensables au fonctionnement du centre seront rendus fonctionnels. Les matériels d'exploitation et divers intrants seront fournis au CAP pour la relance de ses activités.

Activité A_05_02 : Identification des pisciculteurs encore actifs dans les Territoires de Ngandajika et de Tshilenge et analyse de la filière pisciculture et pêche dans ces territoires.

Par le passé, le centre d'alevinage central de Tshioji servait à alimenter en alevins les ménages piscicoles qui avaient des étangs piscicoles de production. Il convient dans un premier temps de faire l'état des lieux et d'identifier les exploitations qui pratiquent toujours la pisciculture ou la pêche dans les étangs naturels ainsi que celle qui disposent encore d'étangs pouvant facilement être remis en exploitation. Une des bases de l'approche Développement local qui sera mise en œuvre dans le cadre de la prolongation est de soutenir des dynamiques et des activités déjà existantes. L'appui à la relance de la pisciculture devra donc être correctement dimensionné de manière à éviter toute dispersion des moyens.

La phase de prolongation permettra également d'analyser les capacités opérationnelles et les plus-values du service pêche et pisciculture des Inspections territoriales d'agriculture, pêche et élevage des territoires de Ngandajika et de Tshilenge ainsi que celles d'autres acteurs piscicoles en mesure de soutenir durablement cette chaîne de valeurs. Sur base des propositions et des engagements formulés le PRODAKOR soutiendra les acteurs les plus à même d'atteindre les objectifs recherchés⁸ en accompagnant et en appuyant les pisciculteurs.

Activité A_05_03 : Appui aux pisciculteurs actifs pour redynamiser la filière piscicole et organisations de formation sur les techniques d'aménagement des étangs, de mise en charge et de conduite de la pisciculture.

⁸ L'outil utilisé pour cette activité sera une convention de subsides après un appel à propositions ouvert tant aux services publics qu'aux acteurs privés.

En lien avec l'activité précédente et les acteurs retenus pour relancer la filière piscicole, le PRODAKOR mobilisera les moyens pour organiser des formations et des remises à niveau, tant théoriques que pratiques, sur les techniques piscicoles.

Le PRODAKOR et EDUKOR, mobiliseront également des moyens pour que l'ITAV de Ngandadjika soit en mesure d'intégrer des cours de pisciculture théoriques et pratiques dans son programme d'enseignement. Le technicien piscicole recruté par le PRODAKOR veillera au bon niveau des cours et s'impliquera personnellement si nécessaire.

Des outils, supports de formation et de conduite des étangs, seront élaborés sur la base des acquis du PRODAKK et diffusés aux pisciculteurs ainsi qu'aux élèves de l'ITAV.

En lien avec les actions d'insertion emplois de EDUKOR, le PRODAKOR facilitera l'installation des jeunes diplômés de l'ITAV souhaitant se lancer dans la pisciculture.

Activité A_05_04 : Actions test de repeuplement des étangs naturels.

Il existe plusieurs étangs naturels de plusieurs hectares inexploités dans la zone. Ces étangs peuvent être mis à profit pour permettre aux personnes ne disposant des possibilités d'aménagement des étangs personnels de disposer d'un espace naturel pour pratiquer la pêche ou y élever des poissons.

Le PRODAKOR va mettre à profit cette phase de prolongation pour étudier la situation de ces étangs tant dans leur dimension halieutique que dans leur système social d'accès, de gestion et d'exploitation. Cette étude devra donc mobiliser des compétences différentes⁹.

Les modalités d'exploitation de ces étangs naturels seront ensuite discutées avec les acteurs concernés afin que leur mise en valeur puisse être organisée.

4.2.2 R2 : Les services de conservation, de transformation et de commercialisation des produits des exploitations familiales sont améliorés

Si les activités de conservation, transformation et commercialisation des produits agricoles ont été fortement appréciées par les bénéficiaires et leur ont permis d'ajouter de la valeur aux produits qu'ils mettent sur le marché et de réaliser des revenus intéressants ; ces activités sont restées de loin insuffisantes par rapport aux besoins et les infrastructures de stockage et les unités de transformation n'ont été livrées qu'en petit nombre.

Une intervention comme le PRODAKOR a un rôle de pionnier. Il lui revient d'insérer des solutions innovantes dans le milieu et, en prenant à sa charge les risques liés aux incertitudes qui accompagnent chaque changement, de démontrer que ces solutions sont utiles, rentables et durables au niveau environnemental, social et économique.

Il est toutefois de la responsabilité des acteurs locaux privés et publics de s'approprier ensuite ces innovations éprouvées et de les reproduire sur une plus large échelle de manière à obtenir un réel impact économique et social.

Pendant cette phase de prolongation, le PRODAKOR consolidera son travail de vulgarisation des innovations qui ont donné des résultats positifs mais il travaillera également à favoriser les investissements coopératifs et privés afin de chercher une mise à l'échelle et une plus grande ampleur.

Même si les équipements produits localement peuvent présenter de l'intérêt au niveau de leur entretien et de leur réparation, le PRODAKOR n'étant pas un projet d'appui aux artisans

⁹ L'accès aux étangs naturels peut présenter un risque de conflits intercommunautaires important à l'exemple de ce qui s'est passé dans la province du Sud Ubangi entre les communautés Enyéle et Munzaya.

pouvant fabriquer ces équipements et ayant des délais relativement courts pour atteindre les résultats attendus, ce sont des modèles éprouvés, standardisés et fabriqués par des ateliers fonctionnels et reconnus qui seront achetés.

Les besoins d'information et de formation des organisations de producteurs agricoles sur les questions économiques, de marketing et de vente restent toujours très importants. Il sera donc nécessaire de diffuser les connaissances sur tous ces sujets.

L'équipe PRODAKOR sera renforcée d'un agent commercial expérimenté pour appuyer toutes les actions de soutien à la commercialisation des produits agricoles.

4.2.2.1 OPA et groupements disposent des équipements de transformation et de stockage.

Pour ce sous-résultats, les activités qui sont planifiées pour la phase de prolongation sont les suivantes :

Sous-résultat B_01	OPA et groupements disposent des équipements de transformation et de stockage.
Activité B_01_01	Faciliter l'accès aux équipements de stockage et de transformation des produits agricoles
Activité B_01_02	Accompagner les propriétaires dans la gestion et la maintenance des
Activité B_01_03	Poursuite de l'amélioration de la qualité des produits mis sur le marché (emballage farine de maïs et huile de palme)

Activité B_01_01 : Faciliter l'accès aux équipements de stockage et de transformation des produits agricoles.

La livraison par le PRODAKOR des premiers équipements de transformation des produits agricoles a été un véritable succès qui a permis aux agriculteurs de mieux valoriser leurs produits agricoles en proposant une meilleure qualité et en maîtrisant mieux les conditions de vente en travaillant sur base des poids réels et non de mesures de volume aléatoires.

La fourniture des unités de transformation tant pour la farine de maïs que pour l'huile de palme se poursuivra pour étendre l'action au niveau des Unions de producteurs performantes sur base d'une analyse spatiale et en privilégiant la mise en place d'un maillage économiquement durable (bassin de production suffisant pour rentabiliser les investissements, accès aux marchés, présence ou non d'acteurs privés déjà actifs).

S'agissant de la transformation des fruits du palmier à huile le positionnement des équipements de transformation, presses et surtout malaxeurs motorisés, sera également étudié et les sites seront retenus sur base d'une production locale de régimes suffisante pour amortir correctement les investissements et pour traiter cette production suffisamment vite afin d'éviter l'acidification de l'huile.

Sur base de ses expériences antérieures positives et des leçons apprises, le PRODAKOR établira un plan d'affaires de référence pour les équipements dont il faut promouvoir la diffusion. Il organisera ensuite, en ayant recours à une expertise spécialisée, une campagne de communication ciblée sur les acteurs économiques régionaux potentiellement intéressés par des

investissements dans ces équipements de transformation. Le PRODAKOR facilitera, si nécessaire, la mise en relation des producteurs et des transformateurs.

Lorsque cela est nécessaire des installations de stockage correctement dimensionnées seront adossées aux équipements de transformation. Ces infrastructures seront construites avec des techniques prenant en compte les contraintes environnementales.

Activité B_01_02 : Accompagner les gestionnaires dans la gestion et la maintenance des investissements.

Des formations seront organisées tant pour la maintenance technique des équipements de transformation des produits agricoles que pour leur bonne gestion. Ces formations accorderont une attention particulière à la notion d’amortissement et de réservation d’une partie des marges pour l’entretien et le remplacement des pièces d’usure. L’attention des exploitants sera attirée sur le fait que ce sont les marchés qui fixent les prix et le PRODAKOR accompagnera ces gestionnaires sur les moyens de mieux positionner leurs produits sur ces marchés.

Activité B_01_03 : Poursuite de l’amélioration de la qualité des produits mis sur le marché (emballage farine de maïs et huile de palme)

Les appuis à la transformation des produits agricoles seront accompagnés d’appuis à l’amélioration de leur qualité dans de meilleures conditions d’hygiène. Les équipements seront placés dans des hangars adaptés et construits en matériaux durables. Les produits finaux seront vendus dans des emballages de qualité : sacs imprimés et bien cousus pour la farine de maïs et bidons en plastique appropriées pour l’huile de palme, avec étiquette indiquant la source de provenance de l’huile ainsi que la date de production.

Pour l’huile de palme, une attention particulière sera accordée au taux d’acidité. Des contrôles de qualité seront organisés régulièrement et des kits de mesure seront achetés à cette fin.

4.2.2.2 Les capacités des OPA et faitières dans la commercialisation sont améliorées

La commercialisation est la phase cruciale pendant laquelle l’agriculteur peut obtenir un bénéfice de son travail. Pour soutenir les producteurs et induire des pratiques de commercialisation plus intéressantes pour eux de manière durable, le PRODAKOR mettra en œuvre les activités suivantes :

<i>Sous-résultat B_02</i>	<i>Améliorer les capacités des OPA et de leurs faitières dans la commercialisation</i>
Activité B_02_01	Appui aux activités de marketing et de commercialisation des produits agricoles
Activité B_02_02	Sensibilisation et appui à l’émergence des coopératives agricoles
Activité B_02_03	Accompagnement en entrepreneuriat agricole

Activité B_02_01 : Appui aux activités de marketing et de commercialisation des produits agricoles

Les activités de renforcement des capacités en marketing des agriculteurs regroupés au sein des Unions ont démarré bien avant la fourniture des équipements de transformation des produits agricoles. Une stratégie de commercialisation et de marketing des produits agricoles a été définie. Cette stratégie est basée principalement sur la vente groupée.

Les activités aux activités de marketing et de commercialisation des produits agricoles vont s'intensifier durant la phase de transition, de manière à rendre ces Unions aptes et autonomes en matière de commercialisation des produits agricoles de leurs membres. Il s'agit que les producteurs agricoles soient davantage proactifs, en faisant la promotion de leurs produits, en recherchant des acheteurs et en faisant des propositions sur les conditions de vente de leurs produits.

Activité B_02_02 : Sensibilisation et appui à l'émergence des coopératives agricoles

La dynamique actuelle, renforcée pendant la phase de transition, devrait amener les Unions vers une transformation en des véritables entreprises communautaires dans le domaine agricole. La cohésion des membres devra se consolider d'abord, ainsi que toute la chaîne de production, de transformation et de commercialisation, en passant par l'entreposage.

Pour le territoire de Ngandajika, la dynamique paraît déjà assez avancée avec l'Union PRODDIM installée au village Kanyenga. Il en est de même avec l'Union CIPOUD dans le Territoire de Kandakanda.

Un travail de sensibilisation vers l'émergence de coopératives agricoles est en cours. Il reviendra aux membres des Unions de décider de franchir le pas vers une coopérative dès qu'ils auront estimé que les conditions sont réunies.

Activité B_02_03 : Appui en entrepreneuriat agricole

Les activités d'accompagnement et de renforcement des capacités dans le domaine de l'entrepreneuriat agricole vont se poursuivre pendant la phase de transition, notamment en matière de gestion d'une exploitation agricole, en techniques de marketing et de vente des produits agricoles etc. Les agriculteurs de références seront ciblés en priorité par ces actions.

4.2.3 R3 : La gouvernance du secteur agricole dans la province est améliorée

Durant la première phase du PRODAKOR, les activités liées à la gouvernance du secteur agricole ont consisté à appuyer les services techniques déconcentrés de ce secteur, présents dans ces deux provinces à se remettre véritablement au travail et à reprendre l'accompagnement des exploitants agricoles sur le terrain. Cet appui concernait aussi bien les techniques agricoles, avec l'accompagnement assuré par les agents des Inspections provinciales de l'agriculture des Provinces du Kasai Oriental et de Lomami, que les aspects de structuration et d'organisation exécutés par les Inspections provinciales de développement rural.

Les divisions provinciales en charge des questions du genre, de la femme, de la famille et de l'enfant sont également intervenues pour appuyer les activités du résultat 4 en rapport avec l'empowerment des femmes.

Dans la phase de transition, la question de la gouvernance du Développement local agricole devra être approfondie. De même qu'il sera important de travailler de manière plus étroite avec les autorités provinciales et territoriales, d'accentuer la responsabilisation de ces autorités pour le pilotage et la coordination des éléments qui contribuent à ce développement local agricole.

Ces nouvelles approches seront étayées par les leçons apprises du bilan de la collaboration et du partenariat entre les interventions Enabel, tous secteurs confondus, et les services techniques de l'Etat. Une expertise extérieure spécifique sera recrutée pour organiser ce bilan de manière participative et en tirer des leçons.

4.2.3.1 La coordination sectorielle et le suivi des interventions dans le secteur agricole est améliorée

Pour améliorer la gouvernance du secteur agricole dans les provinces du Kasai Oriental et de la Lomami, il est nécessaire de soutenir les responsables provinciaux dans leurs fonctions de suivi des évolutions et des dynamiques sectorielles, de concertations entre les acteurs, et de pilotage.

Il est nécessaire pendant la phase de transition du PRODAKOR d'évoluer d'une approche qui avait pour objectif de rendre compte des activités et des réalisations du projet aux autorités locales et aux responsables des services techniques à un accompagnement de ces acteurs dans leur fonction de gestion et de pilotage sectoriel.

La communication, C4D en particulier, sur les résultats obtenus par le PRODAKOR et la capitalisation des expériences resteront des activités importantes et contribueront à l'accompagnement des acteurs impliqués dans la coordination et le pilotage sectoriel.

Les activités prévues pour atteindre ce sous-résultat sont les suivantes :

<i>Sous-résultat C_01</i>	<i>Améliorer la collecte et l'échange d'informations sur les interventions du secteur agricole</i>
Activité C_01_01	Organiser des réunions semestrielles d'avancement des activités avec les autorités provinciales
Activité C_01_02	Organiser des visites des autorités provinciales pour appuyer les actions de terrain
Activité C_01_03	Evaluer la collaboration et le partenariat avec les STD et en tirer des leçons.

Activité C_01_01 : Organiser des réunions semestrielles d'information des autorités provinciales sur l'avancement des activités sur terrain.

Il est important de veiller à ce que les responsables provinciaux et territoriaux soient correctement informés de la situation du secteur agricole dans leur juridiction afin de pouvoir coordonner et piloter correctement ce secteur.

Actuellement, de fait, cette coordination et ce pilotage n'existent pas. C'est la raison pour laquelle, pendant la phase de transition, le PRODAKOR soutiendra l'organisation de rencontres, au moins semestriellement, entre les acteurs locaux (autorités, services techniques, représentants des producteurs agricoles et acteurs des filières) impliqués dans le développement agricole.

Afin de faciliter la remontée et la circulation des informations, les responsables des STD seront responsabilisés, dans le cadre des conventions de subsides, à la transmission de rapports tant sur les activités réalisées avec le PRODAKOR que sur celles, plus générales de la situation agricole dans leur zone, d'une part aux responsables territoriaux et provinciaux et d'autre part à leur hiérarchie à Kinshasa. Outre les appuis matériels qui seront intégrés dans les conventions de subsides, il est nécessaire de prévoir un appui méthodologique et un accompagnement du PRODAKOR pour le renforcement des capacités des responsables des STD.

Activité C_01_02 : Organiser des visites des autorités provinciales pour appuyer les activités sur terrain

Des visites de terrain seront également organisées pour informer des actions et des résultats obtenus par le PRODAKOR et par d'autres acteurs et pour mettre en évidence les forces, les faiblesses, les opportunités et les menaces liées au développement agricole local. Dans un souci d'efficacité, ces visites porteront, comme les rencontres décrites au point précédent, sur des

thématiques précises et identiques à celles qui seront traitées lors des rencontres de pilotage sectoriel.

Activité C_01_03 : Evaluer la collaboration et le partenariat avec les STD et en tirer des leçons

Le PRODAKOR, comme la plupart des autres interventions Enabel, appuie depuis plusieurs années les STD en octroyant des subsides à ces services. Il paraît indispensable, avant d'envisager de nouveaux subsides dans le cadre de la phase de transition de faire un bilan des appuis précédents et d'en tirer des leçons utiles pour la détermination et la durabilité d'appuis ultérieurs. Ce bilan sera réalisé par une structure extérieure recrutée dans le cadre d'un contrat de prestation de services initié et géré par la Représentation Enabel à Kinshasa car la quasi-totalité des interventions de Enabel en RDC sont concernées.

4.2.3.2 La communication et la capitalisation des expériences sont assurées

La communication, en particulier la C4D, sur les résultats obtenus par le PRODAKOR et la capitalisation des expériences afin de montrer comment ces résultats ont été obtenus resteront pendant la phase de transition des activités essentielles du projet afin de soutenir et d'améliorer les concertations sectorielles entre acteurs, le suivi et le pilotage par les autorités provinciales et les responsables des STD, l'intégration des leçons apprises par les organisations d'exploitants agricoles.

Les activités support de ce sous-résultat seront les suivantes :

Sous-résultat C_02	<i>Appuyer la capitalisation des expériences des différents acteurs du secteur agricole afin d'harmoniser les approches et d'augmenter l'impact des interventions</i>
Activité C_02_01	Communiquer sur les résultats des actions du PRODAKOR et comment ils ont été obtenus
Activité C_02_02	Capitaliser les expériences de terrain
Activité C_02_03	Digitaliser les résultats obtenus par le PRODAKOR et les leçons apprises.

Activité C_02_01 : Communiquer sur les résultats des actions du PRODAKOR et comment ils ont été obtenus.

La communication sur les résultats du programme et sur la manière dont ils ont été atteints est essentielle. Un résultat sur lequel on ne communique pas est un résultat qui n'existe pas. Le PRODAKOR travaillera d'une part sur sa communication institutionnelle, orientée redevabilité, mais développera également une communication pour le Développement de manière à maximiser la portée des résultats qu'il a atteint et contribuer ainsi plus largement à l'impact recherché.

Les outils internes de communication de Enabel comme : la newsletter, Open Enabel, Facebook etc seront utilisés, en collaboration avec la Représentation résidente.

D'autres outils de communication, comme des flyers, les fascicules, la presse audio-visuelle, seront également mis à profit pour faire connaître les résultats du PRODAKOR, en tenant compte des lignes directrices internes en matière de communication et de la stratégie C4D.

Activité C_02_02 : Capitaliser les expériences de terrain

Documenter les résultats obtenus et les conditions et les facteurs qui ont permis de les atteindre permet de créer une mémoire sur les processus, les savoir-faire, les succès comme les échecs et permet de dégager des leçons exploitables dans le cadre du pilotage de l'intervention mais également par d'autres interventions. Le travail de capitalisation contribue également à accroître l'impact des résultats du projet.

Ce travail sera réalisé en tenant compte des leçons apprises lors de l'atelier des résultats de changement réalisé en fin 2019.

Le cas échéant des expertises extérieures seront mobilisées pour effectuer ce travail de capitalisation.

Activité C_02_03 : Digitaliser les résultats obtenus par le PRODAKOR et les leçons apprises.

Afin d'alimenter le processus de communication, de C4D et de capitalisation, le PRODAKOR développera son système d'Information Géographique (SIG) en géocalisant ses sites d'activités, le positionnement des équipements mis en place, les bénéficiaires de ses actions et ses partenaires, les exploitations des agriculteurs de référence, les parcelles de palmiers > 25 ares mises en place avec l'appui de l'intervention, etc.

Le recueil des résultats obtenus sera digitalisé en recourant à des applications simples comme par exemple Kobo Toolbox.

Les produits de la capitalisation seront mis en forme digitalisée afin de faciliter leur circulation et leur exploitation.

4.2.3.3 La structuration, la concertation et le renforcement des capacités des acteurs du secteur agricole sont améliorés

La formation et l'équipement des agents de l'Etat sont des activités importantes qui permettent à l'intervention PRODAKOR de contribuer au renforcement des capacités de l'administration publique dans sa mission de service public. Il s'agit de mettre les services techniques agricoles en position de pouvoir répondre aux besoins et aux droits des populations locales en général et des producteurs agricoles en particulier.

La structuration des acteurs agricoles passe également par les organisations de producteurs et leurs Unions. Ces structures professionnelles agricoles sont pour l'instant à un faible niveau d'autonomie. Il convient donc que le PRODAKOR renforce leur capacité pendant la phase de transition de manière à ce que ces structures puissent rendre des services utiles et concrets à leurs membres.

A ces fins, les sous-activités prévues sont :

<i>Sous-résultat C_03</i>	<i>La structuration, la concertation et le renforcement des capacités des acteurs du secteur agricole sont améliorés</i>
Activité C_03_01	Renforcer les capacités des moniteurs agricoles et des Servicom ainsi que leurs superviseurs
Activité C_03_02	Appuyer l'organisation et la structuration des OPB
Activités C_03_03	Appuyer les Unions d'OPB afin qu'elles puissent rendre des services utiles et concrets à leurs membres.

Activité C_03_01 : Renforcer les capacités des moniteurs agricoles et des Servicoms ainsi que leurs superviseurs

L'information et la formation technique des agents des STD et de leurs superviseurs, entamée il y a déjà plusieurs années sera poursuivie et de nouveaux thèmes de formation seront abordés, en fonction des besoins exprimés par les agriculteurs et des réponses à apporter aux goulots d'étranglement identifiés lors des réunions provinciales (cf. Activité C_01_01).

Au-delà de ces formations techniques, des formations portant sur l'organisation, la gestion et le pilotage du dispositif de moniteurs agricoles et de servicoms seront également organisées par le PRODAKOR.

Activité C_03_02 : Appuyer l'organisation et la structuration des OPB

Les OPB appuyées par PRODAKOR sont catégorisées en fonction de leur avancement vers l'autonomie en niveau I, II et III. A l'heure actuelle, il n'y a encore aucune OPB suffisamment organisée et mature qui ait atteint le niveau d'autonomie complète (niveau III).

Le PRODAKOR poursuivra donc l'accompagnement de ces OPB de manière à les faire progresser dans leur processus d'autonomisation. L'accompagnement et l'appui du PRODAKOR passeront par les agents des STD. Ceux-ci seront formés en conséquence et équipés des outils de formation nécessaires.

Activité C_03_03 : Appuyer les Unions d'OPB afin qu'elles puissent rendre des services utiles et concrets à leurs membres.

La légitimité des Unions réside dans les services qu'elles peuvent offrir à leurs membres. Ces services peuvent être de plusieurs ordres. Le PRODAKOR renforcera les capacités des Unions de sa zone d'intervention afin que d'une part elles soient en mesure de fonctionner correctement et d'autre part d'offrir les services attendus.

Après avoir réalisé un diagnostic de la situation actuelle des Unions et évalué les priorités, une méthodologie d'appui et de renforcement des capacités sera déterminée en fonction des objectifs à atteindre pendant la durée de la phase de transition. Un plan de renforcement des capacités sera élaboré et mis en œuvre par les agents du PRODAKOR en partenariat avec les servicom et en faisant appel ; si nécessaire, à des expertises extérieures.

4.2.3.4 Les infrastructures de communication/transport permettent une circulation minimale des personnes et des biens pour contribuer au développement agricole local.

Le Kasai Oriental et la Lomami ont bénéficié par le passé de plusieurs interventions appuyées financièrement par la DGD en matière de désenclavement des pistes agricoles. Cet appui s'est poursuivi entre 2013 et 2019 avec l'exécution de l'intervention PRODEKOR. Ce qui a permis d'améliorer de manière significative la circulation des biens et des personnes et plus spécifiquement l'évacuation des produits agricoles vers les grands centres de consommation.

En raison de l'absence de mise en œuvre d'une stratégie nationale ou locale concrète d'entretien des pistes réhabilitées avec des financements belges et au vu de la dégradation rapide des axes remis à la partie congolaise, les autorités belges de la coopération au développement ont pris la décision de suspendre les travaux de réhabilitation des pistes et de ne pas prolonger les interventions de désenclavement comme le PRODEKOR.

La question du maintien de la praticabilité des pistes et des traversées de rivières par bac reste donc entière et ne peut être écartée dans le cadre d'une approche d'appui au développement agricole local.

Il convient donc que le PRODAKOR, pendant sa phase de transition, se dote de moyens permettant de répondre à des besoins, nécessairement limités, de facilitation de l'évacuation des produits agricoles au niveau de l'entretien routier et de la praticabilité sans rupture des pistes rurales. Le traitement des « points chauds » et des bourbiers, en recourant aux dynamiques communautaires locales et en responsabilisant les autorités locales doit pour cela rester envisageable.

Les activités à mettre en œuvre pour atteindre ce sous résultat sont les suivantes :

Sous-résultat C_04	<i>Les infrastructures de communication/transport permettent une circulation minimale des personnes et des biens pour contribuer au développement agricole local.</i>
Activité C_04_01	Contribuer, au maintien des possibilités de circulation des biens et des personnes.
Activité C_04_02	Encourager les autorités provinciales et celles des entités territoriales décentralisées à mettre en place les mesures nécessaires pour assurer de manière durable l'entretien des pistes agricoles et des voies d'eau prioritaires.

Activité C_04_01 : Contribuer, au maintien des possibilités de circulation des biens et des personnes.

Pendant la phase de transition, le PRODAKOR contribuera au maintien des possibilités de circulation des biens et des personnes en appuyant les travaux nécessaires sur base des besoins identifiés lors des rencontres semestrielles avec les autorités locales (Cf. activité C_01_01).

Le PRODAKOR s'appuiera pour cela sur les enseignements tirés du PRODEKOR et sur la connaissance des acteurs qui ont travaillé avec cette intervention de désenclavement ainsi que sur les moyens mécaniques hérités de l'intervention maintenant clôturée.

Activité C_04_02 : Encourager les autorités provinciales et celles des entités territoriales décentralisées à mettre en place les mesures nécessaires pour assurer de manière durable l'entretien des pistes agricoles et des voies d'eau prioritaires.

Le maintien de la praticabilité des axes routiers, des pistes rurales et des voies navigables de manière permanente est un facteur de développement important. Si la population peut contribuer à cet entretien, il appartient en premier lieu aux autorités locales à trouver les moyens et à organiser les travaux nécessaires.

Le PRODAKOR, pendant la phase de transition appuiera les autorités locales, en particulier dans le cadre de l'approche Développement Local, à organiser, avec les structures dédiées et la mobilisation communautaire, l'entretien des pistes agricoles et des voies d'eau en fonction des besoins exprimés lors des rencontres trimestrielles prévues (cf. activité C_01_01.).

4.2.4 R4 : Le leadership des femmes rurales est renforcé

Les observations faites sur le terrain pendant la première phase de mise en œuvre du PRODAKOR allant de 2014 à 2019 ont montré qu'il fallait agir dans trois axes prioritaires, si l'on tient à aider les femmes rurales du Kasai oriental et de Lomami à améliorer leur condition de vie et à contrer les violations de leurs droits. Ces axes sont :

- Appuyer le dialogue social et les réunions d'échanges hommes-femmes impliquant les autorités coutumières et religieuses surtout ;
- Renforcer les actions d'alphabétisation des femmes rurales ;

- Soutenir leurs activités à caractère économique, par le moyen d'un fonds d'appui aux initiatives des femmes, pour leur donner une certaine autonomie d'agir.

4.2.4.1 Un environnement favorable au renforcement des femmes dans la sphère privée est créé.

La situation des femmes rurales du Kasai Oriental et de la Lomami doit être améliorée en commençant par identifier clairement et en documentant les difficultés et les blocages rencontrés par ces femmes au niveau du Conseil Provincial de la Femme (CPF), mais également au niveau des communautés, à travers des échanges réguliers et organisés afin de définir les voies et moyens permettant de faire évoluer positivement cette situation. Il s'agit également de renforcer les capacités et les compétences des femmes rurales à travers des formations, de l'accompagnement et du coaching en lien direct avec les activités économiques de ces femmes et en particulier en lien avec les appuis du Fonds aux initiatives féminines.

Les activités à réaliser pour atteindre ce sous-résultat pendant la phase de transition sont les suivantes :

Sous-résultat D_01	<i>Un environnement favorable à l'empowerment des femmes dans la sphère privée est créé</i>
Activité D_01_01	Appuyer, au niveau du CPF et des communautés, l'expression des difficultés et des blocages rencontrés par les femmes rurales et accompagner la recherche des voies et moyens permettant de les lever.
Activité D_01_02	Renforcer les capacités et les compétences des femmes rurales, particulièrement en lien avec les appuis du Fonds aux initiatives féminines.

Activité D_01_01 : Appuyer, au niveau du CPF et des communautés, l'expression des difficultés et des blocages rencontrés par les femmes rurales et accompagner la recherche des voies et moyens permettant de les lever.

Cette activité qui avait démarré pendant la phase initiale devra se poursuivre et surtout se renforcer en dépassant les stades de la sensibilisation et en recherchant à obtenir des résultats concrets et documentables.

Le Conseil Provincial de la Femme est la plate-forme qui réunit les acteurs qui travaillent dans le domaine de la promotion du statut de la femme. C'est un cadre de concertation, utile en province, et qui traite de toutes les questions liées à l'amélioration du statut de la femme : *éducation, santé, emploi, us et coutumes rétrogrades, violences basées sur le genre, violences sexuelles, environnement et salubrité etc.* Il est donc logique que le PRODAKOR appuie méthodologiquement cette structure de manière à permettre aux femmes rurales d'y exprimer clairement et de manière documentée les difficultés et les blocages qu'elles rencontrent et de rechercher, à un niveau d'échelle maîtrisable et lié aux actions d'appuis du PRODAKOR, notamment à travers le Fonds d'appui aux initiatives féminines, les voies et moyens de lever ces difficultés et ces blocages.

Activité D_01_03 : Renforcer les capacités et les compétences des femmes rurales, particulièrement en lien avec les appuis du Fonds aux initiatives féminines.

L'un des grands maux qui empêchent à la femme rurale du Kasai Oriental et Lomami d'évoluer est la sous scolarisation et la sous formation élevées de cette catégorie de la population. Conjugués à des facteurs culturels, ces difficultés ne permettent pas aux femmes soutenir facilement une réflexion et la défendre. Elles se sentent mal à l'aise pour s'exprimer en public, ne connaissent pas leurs droits les plus élémentaires et ne peuvent pas les défendre. Tout cela freine donc le développement humain et économique des femmes rurales au Kasai.

Il convient donc de mettre à profit la phase de transition du PRODAKOR pour mener les activités nécessaires au renforcement des capacités et des compétences des femmes rurales ; en particulier de celles qui sont directement concernées par les actions de l'intervention (transformation et commercialisation des produits agricoles, Fonds d'appui aux initiatives, etc.). Ces activités pourront prendre la forme de formations, de séances d'alphabétisation, de coaching, d'intermédiation, etc. mais devront toujours être orientées sur des résultats précis et correctement dimensionnés de manière à pouvoir être atteint à la fin de la phase de de transition.

4.2.4.2 Un Fonds d'Appui aux Initiatives Féminines est opérationnel et soutien des actions qui permettent d'améliorer les capacités économiques des femmes.

Les femmes prennent souvent des initiatives économiques mais rencontrent des difficultés pour les valoriser correctement et les inscrire dans la durée. Elles rencontrent des difficultés de différents ordres et souvent s'associent pour y faire face. Le PRODAKOR a donc prévu de soutenir quelques associations de femmes dynamiques et qui fonctionnent bien et d'appuyer le développement de leurs projets économiques en mettant en place un Fonds d'appui aux initiatives féminines. Les actions de ce fonds seront intensifiées pendant la phase de transition afin de le rendre pleinement opérationnel et de pouvoir ainsi soutenir les activités économiques des femmes de la zone d'intervention du PRODAKOR.

Les activités à mettre en œuvre pour atteindre ce sous-résultat sont les suivantes :

Sous-résultat D_02	<i>Un Fonds d'Appui aux Initiatives Féminines est opérationnel et soutien des actions qui permettent d'améliorer les capacités économiques des femmes..</i>
Activité D_02_01	Appui aux activités qui contribuent à l'épanouissement des femmes rurales
Activité D_02_02	Soutien aux activités économiques des femmes rurales pouvant leur procurer une autonomie financière

Activité D_02_01 : Appui aux activités qui contribuent à l'épanouissement des femmes rurales

Il s'agit pour le fonds d'appui aux initiatives des femmes de soutenir tout projet à caractère économique, social, culturel, qui contribue à l'épanouissement et aux intérêts de femmes rurales du Kasai oriental et de Lomami.

Activité D_02_02 : Soutien aux activités économiques des femmes pouvant leur procurer une autonomie financière.

Il s'agit là de la priorité de ce Fonds et de soutenir les projets à caractère économique des associations de femmes rurales pour leur permettre de parvenir à une certaine autonomie

financière et ainsi contribuer à l'amélioration de leur statut social et à un certain gain de pouvoir dans les rapports des forces qui existent au sein des communautés rurales.

Cet appui pourra se faire sous forme d'équipements de travail mais également sous forme de formations, de coaching et d'accompagnement (activité D_01_03).

4.2.5 R5 : Un pôle de développement agricole est créé au centre du terroir¹⁰ de Ngandajika.

Le développement local du terroir de Ngandajika est envisagé sous la forme d'un **pôle de développement agricole**, qui se définit comme « un ensemble d'acteurs économiques ou de services, actifs dans la chaîne de valeur agricole, circonscrits dans une aire géographique donnée, qui entretiennent des relations fonctionnelles dans leurs activités de production, de transformation, de services d'appui et de commercialisation de produits végétaux, animaux, halieutiques ou forestiers donnés. ». Il doit être entendu qu'un pôle de développement agricole n'est pas une structure, c'est avant tout l'expression d'une dynamique de développement.

La première phase des interventions Enabel au Kasaï Oriental et dans la Lomami a permis d'identifier plusieurs acteurs stratégiques clés, de taille et de niveau technique variables, qui sont actifs dans ce terroir et positionnés sur des filières agricoles précises (maïs, palmiers, etc...).

L'hypothèse de changement considérée est que ces acteurs sont susceptibles d'unir leurs forces et de mutualiser leurs moyens pour contribuer à la création et au développement d'un pôle de développement agricole en étroite articulation et avec la contribution du programme agricole PRODAKOR et du programme formation insertion emplois EDUKOR.

Ngandajika est un territoire essentiellement agricole, considéré comme l'un des greniers principaux du pays.

Il présente plusieurs potentialités :

- Des terres arables ;
- Des acteurs agricoles expérimentés ;
- Une antenne opérationnelle de l'INERA pour la recherche agricole ;
- Une école technique agricole et vétérinaire réhabilitée par EDUKOR (ITAV de Tshioji) ;
- Un noyau d'agriculteurs pratiquant la culture attelée ;
- Quelques fermes et élevages techniquement plus avancés ;
- Un Centre piscicole de Production d'Alevins ;
- Un atelier correctement équipé pour produire des équipements agricoles de base ;
- Des débouchés potentiels vers Mbuji Mayi et/ou vers le chemin de fer à Mwene Ditu ;
- Une cohésion sociale qui paraît être en mesure de déclencher une dynamique de développement local.

Le pôle de développement agricole est un concept multidimensionnel fondé sur une logique de développement local intégré et holistique, qui fait recours aux dimensions suivantes :

- Territoire physique ;
- Chaînes de valeur agricoles ;
- Renforcement du capital humain ;
- Stimulation et accompagnement de l'auto-entrepreneuriat agricole ;

¹⁰ Il est entendu par « terroir de Ngandajika » la zone rurale et agroéconomique centrée autour de Ngandajika. Ces habitants se sentent reliés à travers des activités sociales, culturelles et professionnelles communes. Ces habitants partagent une même vision de Développement basé sur une agriculture familiale durable.

Pour espérer arriver aux résultats attendus dans les délais de prolongation des interventions PRODAKOR et EDUKOR il est essentiel de bien circonscrire ces différentes dimensions et d'établir, à travers la définition de ce résultat commun aux deux interventions, une feuille de route intersectorielle.

Les activités identifiées et à réaliser pour la mise en route du pôle de développement agricole étant nombreuses et diversifiées il est nécessaire de bien définir de quelle intervention elles relèvent et de planifier en conséquence les moyens financiers.

Résultat 5	<i>Un pôle de développement agricole est créé au centre du terroir de Ngandajika.</i>
Activité E_01_01	Appui au rapprochement et à l'agrégation des acteurs porteurs du pôle de développement agricole de Ngandajika autour d'un plan de développement local.
Activité E_01_02	Appui aux chaînes de valeur agricole
Activité E_01_03	Appui au renforcement et à la formation du capital humain
Activité E_01_04	Stimulation et accompagnement de l'auto-entrepreneuriat agricole via l'incubateur intégré au pôle de développement agricole
Activité E_01_05	Facilitation de l'accès à des sources d'énergie durable.
Activité E_01_06	Assurer le suivi des sortants 2018 et 2019

Activité E_01_01 : Appui au rapprochement et à l'agrégation des acteurs porteurs du pôle de développement agricole de Ngandajika autour d'un plan de développement local.

Les sous-activités à mener dans le cadre de cet appui sont les suivantes :

- Finaliser l'identification des acteurs clés (acteurs privés, acteurs communautaires, acteurs institutionnels et bailleurs de fond) et organisations (ITAV de Tshioji , PRODI, PRODDIM), potentiellement porteurs du concept via un processus de diagnostic participatif ;
- Identifier les éventuels cadres de concertation, formels, informels, traditionnels, préexistants.
- Capitaliser les plans de développement locaux élaborés au cours des dix dernières années dans le terroir.
- Produire une cartographie participative des infrastructures et des actifs existants qui par le potentiel peuvent appuyer la création du pôle de développement agricole de Ngandajika ;
- Produire une cartographie participative des zones disponibles pour les porteurs de projets agricoles, d'élevage, de pisciculture, d'agroforesterie, de maraîchage et identifier les modalités de leur occupation ;
- Identifier la zone d'action à partir des cartographies participatives.
- Elaborer, en regroupant les cadres de concertations préexistants et les acteurs clés, un plan d'actions prioritaires sur 18 mois contenant une offre de services intégrés autour de questions qui interpellent le milieu.
- Susciter la mise en place d'un mécanisme permanent de concertation intégrant les mécanismes de concertation préexistants.

Activité E_01_02 : Appui aux chaînes de valeur agricole

Le développement agricole d'une région repose toujours principalement sur le bon fonctionnement des chaînes de valeurs agricoles pour lesquelles il y a des avantages comparatifs évidents et sur les plus-values que celles-ci dégagent.

Il convient donc, pour soutenir le développement agricole du terroir de Ngandajika d'appuyer les chaînes de valeurs prometteuses en poursuivant les appuis déjà initiés par le PRODAKOR et en initiant de nouvelles actions.

Ces actions nécessairement prises en compte dans le plan de développement local pourront également être portées par les acteurs locaux. Pour les actions appuyées par Enabel, le PRODAKOR pilotera et prendra en charge les actions suivantes :

- Faciliter l'accès aux intrants nécessaires pour la production agricole, l'élevage et la pisciculture : semences, poussins, alevins, matières organiques et fertilisants etc ;
- Poursuivre les appuis encore nécessaires pour consolider l'accès durable à de semences de qualité et les actions destinées au maintien de la qualité agroécologique du terroir de Ngandajika, ainsi que celles qui améliorent par des techniques de production agricole adaptées, la fertilité des sols, protègent l'environnement et restaurent un couvert boisé ;
- Favoriser l'accès à des petits équipements et outils de qualité ;
- Promouvoir un système agricole (spécifications, assolement, rotation) tenant compte des pratiques agro-environnementales et agro-forestières ainsi que l'utilisation de la culture attelée qui permet l'association de l'agriculture et de l'élevage, diminue la pénibilité du travail et augmente sa productivité¹¹.
- Expérimenter au niveau de la station INERA et de l'ITAV de Tshioji la pratique du maraîchage avec des techniques innovantes et une utilisation raisonnée de la ressource eau (pompes solaires, goutte à goutte, permaculture, etc.).
- Soutenir la mise en place de champs d'application à l'ITAV, permettant d'expérimenter la mise en pratique des techniques agricoles issues des enseignements dispensés.
- Soutenir les actions de transformation des produits agricoles et d'amélioration des conditionnements en introduisant des innovations ;
- Contribuer à la mise en place et à la fonctionnalité (eau, énergie) d'un centre logistique comprenant des espaces de stockage, des unités de transformation, des espaces de formation et de soutien aux projets d'auto-emplois (incubateur), de fournitures d'intrants et de services agricoles ;
- Favoriser le marketing et la commercialisation des produits agricoles du terroir de Ngandajika y compris en appuyant les dynamiques locales liées à la mobilité multimodale des personnes et des biens ;
- Faciliter la circulation des informations commerciales ;

Activité E_01_03 : Appui au renforcement et à la formation du capital humain

Il s'agira ici de mettre en œuvre plusieurs sous-activités prévues tant par le PRODAKOR que par EDUKOR :

- Recruter et orienter le public ciblé (sortants de l'ITAV de Tshioji, jeunes porteurs de projets désireux de se positionner vers l'emploi agricole avec une discrimination positive vis-à-vis des femmes). (Mise en œuvre et financement EDUKOR).
- Identification et description des compétences de base (y compris les soft skills à mobiliser - entrepreneuriat, éducation financière) pour pratiquer correctement les métiers agricoles, au

¹¹ Les actions liées à la culture attelée seront confiées à l'ONG AIDN, active et reconnue, dans ce secteur, à travers une convention de subsides. L'ITAV de Tshioji sera appuyée pour prendre en compte dans son cursus de formation les techniques de culture attelée (mise à niveau des professeurs concernés, construction d'une étable et d'une fosse fumière, installation d'un kraal et d'une prairie permanente améliorée, achats de deux ou trois paires de bœufs et d'équipements de culture attelée, appuis aux cours théoriques et pratiques).

sens large, nécessaires au développement agricole local. (Mise en œuvre conjointe EDUKOR – PRODAKOR, financement EDUKOR).

- Organisation, avec les acteurs locaux et sur base d'une ingénierie de formation, de formations agricoles courtes et professionnalisantes sur des thèmes précis et identifiés dans le plan de développement local (production agricole au sens large, actions environnementales, transformation et commercialisation des produits). (Mise en œuvre et financement PRODAKOR avec appui pédagogique EDUKOR).
- Accompagnement in situ de la mise en œuvre des apprentissages par le public visé et les bénéficiaires des formations courtes. (Mise en œuvre et financement PRODAKOR).

Activité E_01_04 : Stimulation et accompagnement de l'auto-entreprenariat agricole via l'incubateur intégré au pôle de développement agricole.

Pour stimuler et accompagner les porteurs des projets à l'auto-emploi, il faudra mettre en œuvre les sous-activités suivantes qui seront portées et financées par PRODAKOR et EDUKOR comme indiqué ci-dessous :

- Mobiliser les acteurs locaux clés (PRODDI, PRODIM, INERA, STD, CAP, ITAV, AIDN) pour la mise en route et le fonctionnement d'un dispositif d'incubation et d'accompagnement des porteurs de projets identifiés (mise en œuvre PRODAKOR avec appui pédagogique EDUKOR, financement PRODAKOR) ;
- Intégrer dans le cours d'entrepreneuriat de l'ITAV l'identification et la validation d'un projet d'auto-emploi (mise en œuvre et financement EDUKOR) ;
- Identifier, recruter et financer (au moins partiellement) les ressources humaines nécessaires pour appuyer en permanence l'ITAV de Tshioji et l'incubateur pour la mise en œuvre des actions d'enseignement, de formation et d'accompagnement vers l'emploi (mise en œuvre et financement EDUKOR) ;
- Analyser les services actuellement offerts par les tontines traditionnelles, les systèmes de cotisations des OP et des membres de la FEC afin d'en tirer des enseignements utiles à prendre en compte pour les actions d'appui de l'intervention. (mise en œuvre et financement PRODAKOR)
- Tester l'offre de services non-financiers et financiers (Fonds de développement local, crowdfunding, leasing d'équipements) aux sortants de l'ITAV et aux porteurs de projets retenus (mise en œuvre et financement PRODAKOR avec appui méthodologique EDUKOR) ;

Activité E_01_05 : Facilitation de l'accès à des sources d'énergie durable.

Pouvoir accéder à une source d'énergie en général et à l'électricité en particulier est particulièrement important en termes de développement tant pour ce qui touche aux technologies productives, aux équipements de transformation et à tout ce qui est susceptible d'attirer et de maintenir les jeunes dans le secteur rural notamment à travers l'informatique et les nouvelles technologies de l'information et de la communication.

Pour appuyer l'émergence du pôle de développement agricole, le PRODAKOR appuiera la mise en place d'une unité chargée de fournir et de gérer la fourniture d'une ou plusieurs sources d'énergie et de la technologie, c'est-à-dire différents types d'équipements en fonctions des besoins des utilisateurs et des bénéficiaires de l'offre multi-services qui sera mise en place.

Des machines, des appareils et des outils pédagogiques et productifs alimentés par des sources d'énergie non-manuelles et durables seront mis à disposition.

Les gestionnaires de cette unité « énergie » seront formés et dotés de moyens leur permettant de garantir l'utilisation et l'entretien des modèles énergétiques en privilégiant un partenariat PPP (Public, Privé, Population).

Dans un premier temps, afin de bien comprendre les besoins spécifiques en matière d'énergie et de combler les besoins en permettant un accès à des sources d'énergie fiables, durables et propres il s'agira de concevoir et de dimensionner les infrastructures de transformation énergétique. A la suite de cette première phase de conception et de dimensionnement, l'intervention identifiera les standards de qualité les mieux adaptés et sur la base des choix adoptés, des cahiers de charge et des dossiers d'appel à candidatures seront conçus à destination du secteur privé, national et international pour la fourniture et l'installation des infrastructures de génération d'énergie.

Les contrats de fourniture et d'installation des équipements intégreront des spécifications de maintenance des installations. La question du recyclage des composants arrivés en fin de vie (batteries par exemple) sera prise en compte dès l'élaboration des cahiers des charges.

De même, les besoins de machines, d'équipements et d'outils pédagogiques et productifs seront analysés. Ces équipements seront acquis et installés à travers des marchés publics et les contrats prévoient également des services de maintenances.

Idéalement, les gestionnaires des agropoles seront aussi impliqués pendant les phases de conception, fourniture et installation des modèles énergétiques, et ce, afin de leur permettre de mieux maîtriser les technologies adoptées.

L'intervention favorisera également la diffusion de kits solaires autonomes ainsi que d'outils et d'équipements électriques et en organisera la formation technique d'installateurs et de fournisseurs d'équipements solaires.

A04-06 Assurer le suivi des sortants 2018 et 2019

La transition entre le processus d'accompagnement à l'auto-emploi agricole sera assurée pour les insérés ayant démontré leur capacité à assurer la viabilité de leur projet entrepreneurial

4.3 Cadre logique et indicateurs.

Le cadre logique revu et ses indicateurs sont repris dans le tableau ci-dessous. La phase de transition sera mise à profit pour revoir les méthodes de collecte des données et de calcul des indicateurs de manière à s'assurer que les chiffres fournis traduisent bien la réalité des résultats obtenus.

Chaque fois que possible les techniques digitales seront utilisées pour le relevé des données utiles au calcul du niveau des indicateurs, comme par exemple l'application Kobo Toolbox.

Toutes les réalisations de l'intervention seront largement géopositionnées et les données récoltées désagrégées par genre.

Outcome : Les revenus des exploitations familiales provenant de leurs activités agricoles sont augmentés de façon durable dans les provinces du Kasai oriental et de Lomami, dans un processus respectueux de l'environnement en inscrivant les interventions dans les dynamiques du marché et en tenant compte des contraintes et des besoins différenciés des femmes et des hommes.				
<i>Indicateurs/marqueurs de progrès</i>	<i>Valeur année 2019</i>	<i>Valeur année 2020</i>	<i>Valeur année 2021</i>	<i>Valeur cible année 2022</i>
Niveau d'adoption des innovations durables par les ménages dans leurs	65 %	68%	71%	75%

exploitations familiales.				
Revenu brut moyen des agriculteurs issu des activités agricoles (cultures vivrières et palmier à huile) ¹²	133 USD/saison agricole			250 USD/saison agricole
Output 1 : Les services d'innovation technique, d'expérimentation paysanne et d'appui-conseil destinés aux exploitations agricoles familiales sont améliorés.				
<i>Indicateurs</i>	<i>Valeur année 2019</i>	<i>Valeur année 2020</i>	<i>Valeur année 2021</i>	<i>Valeur cible année 2022</i>
Pourcentage d'agriculteurs qui ont accès (physique et économique) aux semences de qualité	46	50	60	65
Pourcentage d'agriculteurs qui utilisent des techniques agroécologiques dans leurs champs des cultures vivrières	46	50	60	65
Pourcentage d'agriculteurs qui disposent d'au moins 50 ares de plantation améliorée de palmier à huile avec respect des itinéraires techniques (ITK)	58	60	65	70
Pourcentage d'agriculteurs qui attestent avoir bénéficié d'un appui conseil des techniciens agricoles (privés ou agents de l'Etat)	91	92	93	95
Output 2 : Les services de conservation, de transformation et de commercialisation des produits des exploitations familiales sont améliorés				
<i>Indicateurs</i>	<i>Valeur année 2019</i>	<i>Valeur année 2020</i>	<i>Valeur année 2021</i>	<i>Valeur cible année 2022</i>
Pourcentage d'agriculteurs qui utilisent le service de vente groupée des produits agricoles	68	70	75	80
Pourcentage d'agriculteurs qui transforment leurs produits avant la commercialisation	39	45	55	60
Pourcentage d'agriculteurs qui entreposent leurs produits dans des structures d'entreposage adaptées	68	71	76	80
Output 3 : La gouvernance du secteur agricole dans la province est améliorée				
<i>Indicateurs</i>	<i>Valeur année 2019</i>	<i>Valeur année 2020</i>	<i>Valeur année 2021</i>	<i>Valeur cible année 2022</i>
Pourcentage d'OPB autonomes sur le plan technique et organisationnel qui fournissent des services de qualité auprès de leurs membres	44	46	48	50
Pourcentage des agents des deux administrations (IPAPEL et IPDR) appuyés par PRODAKOR qui ont amélioré leurs capacités d'appui conseil technique et de structuration au niveau des organisations paysannes	10	11	13	15
Nombre de notes produites par les services techniques à l'intention des autorités provinciales pour le pilotage du secteur agricole	0	2	5	9
Output 4 : Le leadership des femmes rurales est renforcé				
<i>Indicateurs</i>	<i>Valeur année 2019</i>	<i>Valeur année 2020</i>	<i>Valeur année 2021</i>	<i>Valeur cible année 2022</i>
Nombre des femmes qui émergent comme agricultrices de référence	39	41	45	50
Nombre d'OPB de femmes ayant une activité économique qui produit des revenus mensuels partagés aux membres	1	2	4	6

¹² Cet indicateur sera considéré comme un indicateur sectoriel et repris également comme tel par l'intervention PRODAT dans la province de la Tshopo. Les modalités de collectes des données et de calcul de l'indicateur seront harmonisées par les deux interventions.

Output 5 : Un pôle de développement agricole est créé au centre du terroir de Ngandajika.				
<i>Indicateurs</i>	<i>Valeur année 2019</i>	<i>Valeur fin année 2020</i>	<i>Valeur année 2021</i>	<i>Valeur cible année 2022</i>
Nombre de solutions mises en œuvre suite à l'identification des problèmes des filières, faite avec tous les acteurs du territoire				
Appropriation d'un plan d'action stratégique ¹³ élaboré de commun accord par les acteurs de Ngandajika				
Nombre de bénéficiaires accompagnés par l'incubateur	0			250
Nombre d'élèves sortants de l'ITAV et de futurs agriculteurs porteurs de projets installés en auto-emploi	0			150
Nombre de porteurs de projet installés utilisant un système énergétique durable et déconcentré.	0			70%

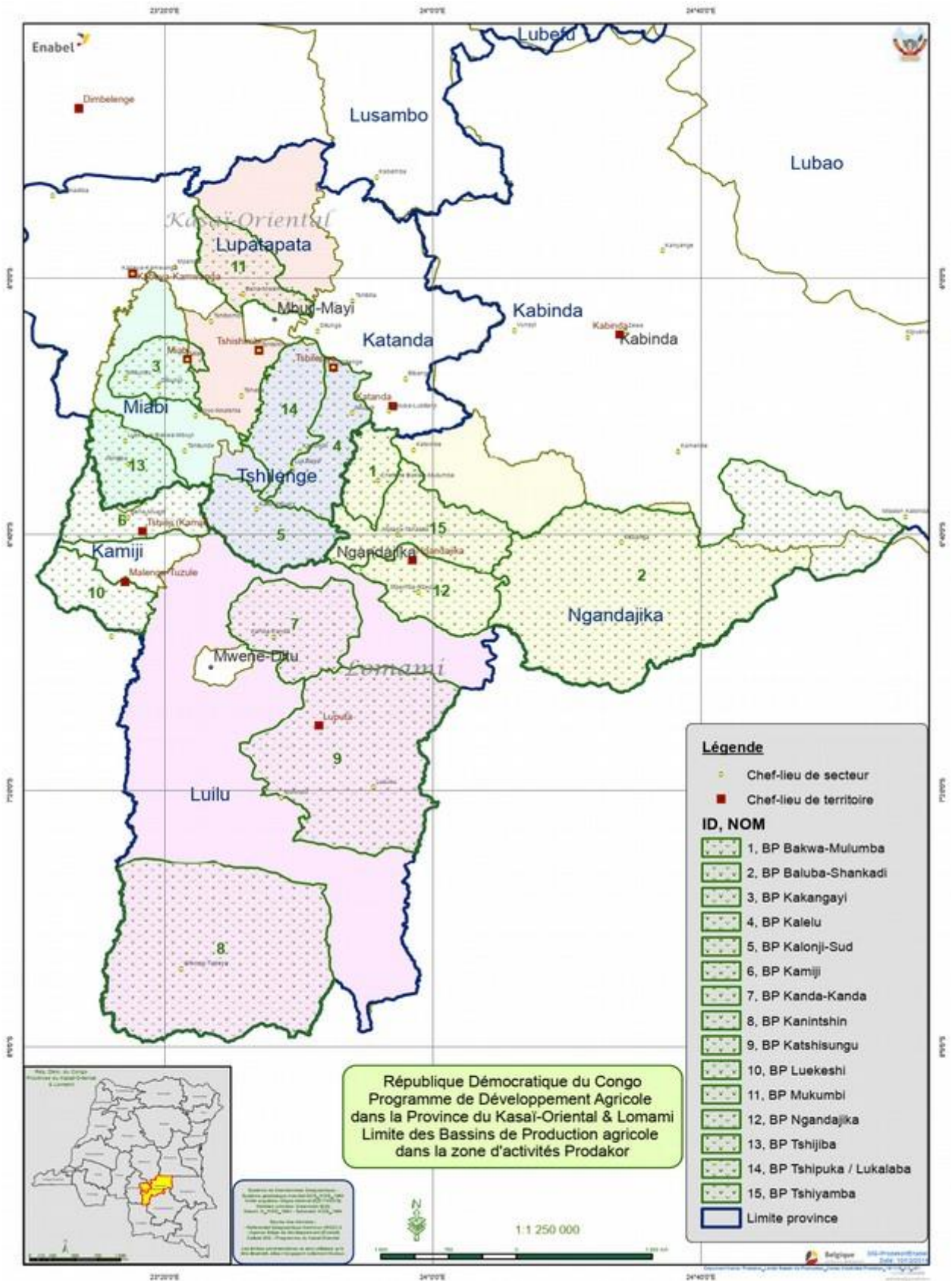
¹³ Le niveau d'appropriation sera défini sur base de critères repris dans une fiche d'indicateurs (connaissance du contenu du plan (avec un mini questionnaire, réalisation d'une action spontanée sur base du plan, connaissance du milieu par les acteurs, capacités de diagnostique etc.)

4.4 Localisation

Pendant cette phase de transition, le PRODAKOR interviendra dans les 15 bassins de production regroupés dans six territoires, répartis de la manière suivante entre les deux provinces :

Provinces	Territoires	Bassins de production
01. Kasai Oriental	Lupatapata	1. Mukumbi
	Miabi	2. Miabi 3. Tshilundu 4. Tshijiba
	Tshilenge	5. Kalelu 6. Tshipuka – Lukalaba 7. Kalonji Sud
02. Lomami	Kamiji	8. Luekeshi 9. Kamiji
	Luilu	10. Kanda Kanda 11. Katshisungu 12. Kanintshin
	Ngandajika	13. Bakwa Mulumba 14. Tshiyamba 14. Ngandajika 15. Baluba Shankadi

Ces espaces sont visualisés dans la carte ci-dessous :



4.5 Bénéficiaires

1° Bénéficiaires directs

- Les gouvernorats des Provinces du Kasai Oriental et de Lomami
- Les ministères provinciaux du Kasai Oriental et de Lomami en charge de l'agriculture et du développement rural ;
- Les ministères en charge du Genre, Famille et Enfants de ces deux provinces
- Les Inspections provinciales de l'agriculture et du Développement rural ;
- L'Institut National d'Etude et de la Recherche Agronomiques (INERA), Centre de Recherche de Ngandajika ;
- Le Service National des Semences (SENASEM) ;
- Les associations des producteurs des semences et leur structure de concertation (COPROSEM) ;
- Le Service National de Vulgarisation agricole (SNV) ;
- Les Organisations Paysannes de Base (OPB) et leurs unions ;
- La DVDA et l'Office des Routes.

2° Bénéficiaires indirects

- Les agriculteurs de la zone d'intervention du PRODAKOR ;
- Les jeunes bénéficiant des formations et des appuis pour le développement de leur projet d'insertion ;
- Les organisations de la société civile (ONG) et le secteur privé (transformateurs, fabricants et vendeurs des outils agricoles, commerçants etc.).

4.6 Durée

La période d'exécution opérationnelle de la phase de transition du PRODAKOR ira de janvier 2020 à décembre 2022, soit 3 ans.

La Conventions Spécifique sera prolongée jusqu'au 02 juillet 2023 afin de permettre la clôture administrative et financière de l'intervention à l'issue de la phase opérationnelle.

5 Ressources

5.1 Ressources humaines

Les ressources humaines seront adaptées pour la mise en œuvre de la phase de transition de manière à avoir la meilleure configuration possible pour l'atteinte des résultats.

Ces ressources sont résumées dans le tableau ci-après.

PERSONNEL PRODAKOR					
N°	Description de fonction	En place / A recruter	Répartition de la prise en charge	Nombre de mois	Observations
Fonctions prises en charge 100% PRODAKOR					
1	ATI Intervention Manager	En place	100 % PRODAKOR	36	
2	ATI Agronome responsable des activités agricoles et techniques de production durable.	A recruter	100 % PRODAKOR	30	
4	Expert agronome Responsable des semences et de la culture de palmier à huile	En place	100 % PRODAKOR	36	
5	Chargé de la conservation, transformation et commercialisation des produits agricoles	En place	100 % PRODAKOR	36	
6	Chargé du renforcement des capacités et de l'appui institutionnel	A recruter	100 % PRODAKOR	36	
7	Chargée du Genre et du leadership féminin	En place	100 % PRODAKOR	36	
8	Chargé de la conservation, transformation et commercialisation des produits agricoles	En place	100 % PRODAKOR	36	
9	Chargé de sylviculture et reboisement Responsable des activités de sylviculture et de reboisement	A recruter	100 % PRODAKOR	30	Ngandajika
10	Comptable PRODAKOR	En place	100 % PRODAKOR	36	
11	Expert en aquaculture Responsable des activités de pêche et d'aquaculture	En place	100 % PRODAKOR	36	Ngandajika

12	Ingénieur Infrastructures (en charge des Routes, Bacs, Bâtiments et Gouvernance pistes et Bacs).	A recruter/ Nommer	100% PRODAKOR	30	
13	Agent de développement local Responsable de l'animation territoriale et local	En place	100 % PRODAKOR	30	Ngandajika
14	Chef d'antenne de Mwene Ditu qui sera aussi le Technicien Agronome d'antenne.	A Recruter	100 % PRODAKOR	36	Mwene Ditu
15	Technicien Agronome d'antenne de Mbuji Mayi	En place	100 % PRODAKOR	36	
16	Technicien Agronome d'antenne de Ngandajika.	A recruter	100 % PRODAKOR	30	Ngandajika
17	Chauffeur de l'antenne de Mwene Ditu	A recruter	100% PRODAKOR	30	Mwene Ditu
18	Cleaner antenne Mwene Ditu	A recruter	100% PRODAKOR	30	Mwene Ditu
19	Agent administration/finances/ logistique de l'antenne Mwene Ditu	En place	100% PRODAKOR	36	Mwene Ditu
Fonctions avec prise en charge partagée avec EDUKOR					
1	Program Officer en charge du suivi & évaluation	En place	68 % PRODAKOR	36	
2	Chef d'antenne de Ngandajika, qui sera aussi le Responsable des activités de développement local	En place	68 % PRODAKOR	36	Ngandajika
3	ATI Coordinateur Provincial	En place	68 % PRODAKOR	36	
5	Secrétaire -caissière	En place	68% PRODAKOR	36	Fusion secrétaire coordination avec la caissière.
6	Responsable Administratif et Financier	En place	68 % PRODAKOR	36	

7	Chargé de Programme provincial	En place	68 % PRODAKOR	36	
8	Expert en communication Responsable des activités de communication et de capitalisation	En place	68 % PRODAKOR	36	
9	Chargé des marchés publics, et achats	En place	68 % PRODAKOR	36	
10	Chargé des conventions de subsides	A recruter	68 % PRODAKOR	24	
11	Logisticien	En place	68 % PRODAKOR	36	
12	Agent administration/finances/logistique de l'antenne de Ngandajika	En place	68 % PRODAKOR	36	Ngandajika
13	Cleaner antenne de Ngandajika	En place	68 % PRODAKOR	36	Ngandajika
14	Chauffeur de l'antenne de Ngandajika	En place	68 % PRODAKOR	36	Ngandajika
15	Chauffeur Coordination	En place	68 % PRODAKOR	36	
16	Chauffeur Coordination	En place	68 % PRODAKOR	36	
17	Cleaner Coordination	En place	68 % PRODAKOR	36	
18	Cleaner Coordination	En place	68 % PRODAKOR	36	
19	Chargé des ICT, ERP et de la digitalisation	En place	50% PRODAKOR	36	
20	Archiviste comptable	En place	68 % PRODAKOR	36	
Fonctions avec prises en charge partagées avec EDUKOR et Lubumbashi					
1	ATI RAFI.	En place	60% PRODAKOR	36	30% EDUKOR 10 % Lubumbashi

5.2 Ressources financières

Un budget détaillé se trouve en annexe.

6 Modalités de mise en œuvre

6.1 Gouvernance

Le cadre légal pour la mise en œuvre de cette intervention pendant cette phase de transition reste inchangé. La Convention Spécifique (CS) et la Convention de Mise en Oeuvre (CMO) seront toutefois adaptées pour prendre en compte les nouvelles échéances.

Pour le suivi de l'exécution sur terrain, l'intervention sera suivie par une Structure Mixte de Concertation Locale (SMCL) dont le nombre de membres sera adapté pour tenir compte du fait que la zone d'intervention du PRODAKOR s'étend maintenant sur deux provinces distinctes en raison du découpage de l'ancienne province du Kasai Oriental.

La composition de la SMCL remaniée sera la suivante :

Membres de la SMCL	Nombre
Représentants des Ministères Provinciaux en charge de l'Agriculture et du Développement rural, Président de la SMCL	2
Country Portfolio Manager Enabel ou son délégué	1
Représentants des Gouvernorats Provinciaux	2
Représentants des Ministères Provinciaux en charge du Plan	2
Représentants des Ministères Provinciaux en charge du Genre, de la Famille et de l'Enfance	2
Représentant du secrétaire général du Ministère National de l'Agriculture	1
Total	10

Les réunions des SMCL se tiendront de manière alternative dans chaque province et la présidence de la rencontre sera assurée par le Ministre provincial en charge de l'agriculture de la province qui abrite la réunion.

6.2 Suivi des résultats et rapport

Le suivi des résultats sera fait par l'équipe d'exécution du projet sous la responsabilité de l'Intervention Manager.

Chaque année, une planification des activités est faite. Elle est suivie de la planification des marchés publics à lancer pour réaliser les activités et parfois de la planification des ressources humaines nécessaires pour l'exécution des activités sur terrain. Le nombre des ressources humaines est adapté en fonction des besoins et de la durée de mise en œuvre des activités. Les recrutements sont réalisés en conformité avec les lois en vigueur dans le pays, pour les ressources humaines nationales.

Tous les trimestres, un rapport d'avancement des activités est produit et encodé dans le logiciel PILOT. Des rapports sont également faits aux membres de la SMCL, deux fois par an. À la fin de l'année, un rapport des résultats est produit pour rendre compte de l'atteinte des résultats obtenus par l'intervention au cours de l'année écoulée. Un rapport final sera produit à la fin de l'intervention.

6.3 Evaluation et audit

L'évaluation et l'audit sont des moments importants de suivi de la qualité de la mise en œuvre de l'intervention, en ce qui concerne la réalisation des livrables (Outputs), l'atteinte de l'Outcome ainsi que l'utilisation des ressources selon les règles et procédures de gestion en vigueur tout en garantissant la quantité et la qualité des résultats au regard des ressources consommées.

6.3.1 Revues

La revue à mi-parcours (MTR) a été réalisée en septembre et octobre 2017. Le rapport final de cette mission a été rendu disponible en janvier 2018.

Les principales recommandations de cette mission d'évaluation ont été effectivement mises en œuvre par l'équipe du PRODAKOR et sont également prises en compte pour la phase de transition.

La revue finale sera réalisée pendant l'année de clôture de la phase de transition, en 2022.

6.3.2 Audit

Plusieurs missions d'audit ont été réalisées au niveau du PRODAKOR entre 2014 et 2019, à savoir :

- Audit externe CdP Partners – Rekenhof, en août 2015 ;
- Audit externe Deloitte, en avril 2016 et
- Audit interne anti-fraude du siège Enabel, en 2018.

Pendant la phase de transition, une mission d'audit pourrait être réalisée.

7 Analyse des risques

Le tableau suivant présente les principaux risques de développement et risques opérationnels identifiés ainsi que les actions prévues pour les mitiger.

Risques	Catégories de risques	Importance du risque	Action de mitigation du risque
Changements climatiques	Risque de développement	Haute	Diversification des cultures et des variétés ainsi que vulgarisation des pratiques culturales agro écologiques et soutien au reboisement.
Dégradation de la fertilité des sols et de l'environnement	Risque de développement	Haute	Développer la gestion intégrée des sols avec des nouvelles pratiques culturales de restauration des sols. Arrêt des appuis aux labours mécanisés profonds. Promotion de la culture attelée.
Faible niveau de coordination entre acteurs du secteur au niveau de la province	Risque de développement	Moyen	Plus grande implication et présence active de l'équipe provinciale Enabel dans les espaces provinciaux de coordination.
Faible prise en compte du genre de façon transversale	Risque de développement	Faible	La participation, le ciblage, la responsabilité des femmes sont prises en compte dans les activités de production et de transformation des produits.
Instabilité politique et sécuritaire	Risque de développement	Faible	Suivi de la situation sécuritaire dans les territoires de la zone d'intervention du Programme Kasai Oriental et Lomami.
Problèmes de gestion foncière qui réduisent l'accès et les investissements, surtout pour les femmes	Risque de développement	Moyen	Sensibilisation sur le droit foncier et actions de médiation à travers les espaces locaux de concertation. Activités de vulgarisation des textes légaux du domaine agricole (loi agricole, loi foncière).
Faible appropriation des thèmes et des problématiques du développement local et du développement agricole par les responsables locaux.	Risque de développement	Moyen	Responsabilisation plus importante des acteurs locaux dans le cadre de l'approche Développement Local. Responsabilisation sur l'atteinte de résultats (changements) identifiés dans des espaces animés par les équipes Enabel.
Mauvaises collaborations / synergies entre les équipes PRODAKOR et EDUKOR autour du résultat commun.	Risque opérationnel	Moyen	Suivi / appui de la coordination provinciale et des ECT.
Postures inadéquates des équipes Enabel compromettant les résultats attendus sur le DL.	Risque de développement	Moyen	Information/formation des équipes Enabel avec les appuis ECT Gouvernance et prestataire extérieur spécialisé.

Risques	Catégories de risques	Importance du risque	Action de mitigation du risque
Tensions / conflits en raison d'une plus grande focalisation de l'intervention sur le Territoire de Ngandajika.	Risque de développement	Fort	Information / sensibilisation / formation des autorités provinciales et locales sur les bénéfices attendus de l'approche territoriale du développement Local. Implication et responsabilisation des chefs traditionnels et des différents leaders.
Retards dans la finalisation des recrutements nécessaires, dans la mobilisation des appuis extérieurs, dans la conclusion des MP en raison de la crise Covid19.	Opérationnel	Forte	Anticipation et proactivité au maximum. Réorganisation RH adaptée à l'évolution de la situation.
Suspension / arrêt de l'intervention en raison de la crise Covid19.	Opérationnel	Moyen	Suivi rigoureux de la situation en lien avec Enabel Bruxelles, DGD/ambassade et autorités locales. Plans de sécurité.
Dégradation des pistes de dessertes agricoles nécessaires à l'évacuation des productions agricoles.	Opérationnel	Fort	Appui pour l'organisation de la réfection au niveau des points chauds des pistes concernées.
Un engagement insuffisant des acteurs locaux pour enclencher le processus du développement local.	Opérationnel	Fort	Actions de sensibilisation, d'information et de formation des acteurs locaux. Personnel dédié dans l'équipe PRODEKOR/EDUKOR et appuis extérieurs pour formation et coaching des équipes Enabel et des responsables locaux.
Un appropriation/adhésion de la partie congolaise insuffisante pour mettre en place les conditions permettant la durabilité du fonctionnement des STD.	Opérationnel	Fort	Plaidoyer continu et organisé envers les autorités congolaises pour leur mobilisation dans le cadre du projet. Communication active sur le sujet.

8 Annexes

8.1 Budget total adapté

Budget Code	L+D19+D:E+D:F	BUDGET INITIAL	MODIFICATIONS BUDGETAIRES	NOUVEAU BUDGET	% augmentation
OS	TOTAL ACTIVITES PRODAKOR	7.357.481	5.254.010	12.611.491	71%
R1	Les services d'innovation technique, d'expérimentation paysanne et d'appui-conseil destinés aux exploitations agricoles familiales sont améliorés	4.637.481	1.275.690	5.913.171	28%
A 01	Le secteur semencier est renforcé et assure une meilleure accessibilité des produits à l'utilisateur final	2.121.041	234.282	2.355.323	
A 02	L'innovation et la diversification au sein des systèmes agricoles sont appuyées par la recherche-développement (R&D)	850.000	750.788	1.600.788	
A 03	Accompagner les agronomes de secteur, les OPA et les prestataires de services de proximité dans leur rôle de fournitures de services d'appui-conseil	1.465.440	-20.000	1.445.440	
A 04	La culture du palmier à huile est consolidée dans le Kasai Oriental et la Lomami	201.000	58.500	259.500	
A 05	Appui au développement des activités aquacoles	0	252.120	252.120	
R2	La conservation, la transformation et la commercialisation sont améliorées	672.000	372.073	1.044.073	55%
B 01	OPA et groupements disposent des équipements de transformation et de stockage	518.000	367.000	885.000	
B 02	Améliorer les capacités des OPA et de leurs faïtières dans la commercialisation	154.000	5.073	159.073	
R3	La gouvernance du secteur agricole est renforcée	1.600.500	391.485	1.991.985	24%
C 01	Améliorer la collecte et l'échange d'informations sur les interventions du secteur agricole	935.000	-441.609	493.391	
C 02	Appuyer la capitalisation des expériences des différents acteurs du secteur agricole afin d'harmoniser les approches et d'augmenter l'impact des interventions	370.500	605.094	975.594	
C 03	La structuration, la concertation et le renforcement des capacités des acteurs du secteur agricole sont améliorés	295.000	-192.000	103.000	
C 04	Les infrastructures de communication/transport permettent une circulation minimale des personnes et des biens pour contribuer au développement agricole local.	0	420.000	420.000	
R4	Le leadership des femmes rurales est renforcé	447.500	75.200	522.700	17%
D 01	Un environnement favorable à l'empowerment des femmes dans la sphère privée est créé	210.000	40.200	250.200	
D 02	Un Fonds d'Appui aux Initiatives Féminines est opérationnel et soutien des actions qui permettent d'améliorer les capacités économiques des femmes	237.500	35.000	272.500	
R5	Un pôle de développement agricole est créé au centre du territoire de Ngandajika.	0	3.139.562	3.139.562	
Z	Moyens généraux	4.642.519	2.245.990	6.888.509	48%
Z 01	Ressources humaines	3.013.660	2.073.007	5.086.667	69%
Z 03	Fonctionnement	889.959	78.749	968.708	9%
Z 04	Audit suivi et évaluation	218.000	57.000	275.000	26%
	Grand Total	12.000.000	7.500.000	19.500.000	63%

8.2 Budget détaillé

Budget Code	Libellé	NOUVEAU BUDGET	Solde au 31.12.2019	Budget disponible pour les prochaines années	DEPENSES PREVUES 2020	DEPENSES PREVUES 2021	DEPENSES PREVUES 2022	DEPENSES 2023
OS	TOTAL ACTIVITES PRODAKOR	12.611.491	937.359	6.191.369	1.289.051	3.417.074	1.485.244	0
R1	Les services d'innovation technique, d'expérimentation paysanne et d'appui-conseil destinés aux exploitations agricoles familiales sont améliorés	5.913.171	346.210	1.621.900	378.870	874.311	368.719	0
A 01	Le secteur semencier est renforcé et assure une meilleure accessibilité des produits à l'utilisateur final	2.355.323	-57.008	177.274	60.920	81.034	35.320	0
A 01 01	Appui à la recherche sur les semences et à la production des semences de base par le centre INERA de Ngandajika	1.518.782	-662.322	138.460	43.820	62.820	31.820	0
A 01 02	Appui au renforcement des capacités des agrimultiplicateurs dans le domaine de l'entrepreneuriat semencier	686.041	42.203	20.203	10.100	10.103	0	
A 01 03	Appui à la concertation des acteurs de la filière semence au sein du COPROSEM	150.500	563.111	18.611	7.000	8.111	3.500	
A 02	L'innovation et la diversification au sein des systèmes agricoles sont appuyées par la recherche-développement (R&D)	1.600.788	68.562	819.350	104.950	442.200	272.200	0
A 02 01	Appui au développement des méthodes de production agroécologiques	1.078.577	70.773	559.350	99.950	237.200	222.200	0
A 02 02		272.211	-2.211	10.000	5.000	5.000	0	
A 02 03	Amélioration de la qualité de l'outillage et promotion de la traction bovine	250.000	0	250.000	0	200.000	50.000	
A 03	Accompagner les agronomes de secteur, les OPA et les prestataires de services de proximité dans leur rôle de fournitures de services d'appui-conseil	1.445.440	133.656	113.656	46.000	53.577	14.079	0
A 03 01	Expérimentation agricole paysanne	110.407	90.672	56.079	21.000	29.000	6.079	0
A 03 02	Accompagnement et appui-conseil des OPB dont les membres font les cultures vivrières	1.303.988	19.452	33.000	20.000	10.000	3.000	
A 03 03	Appui aux agriculteurs de référence	31.045	23.532	24.577	5.000	14.577	5.000	
A 04	La culture du palmier à huile est consolidée dans le Kasai Oriental et la Lomami	259.500	201.000	259.500	64.500	195.000	0	0
A 04 01	Réalisation d'une évaluation scientifique des actions « palmiers » réalisées pendant la première phase, élaboration de recommandations pour la poursuite du soutien au développement de vergers familiaux durables et prospection des pistes permettant d'envisager la mise en place d'un système de production locale de palmiers améliorés	60.000	50.000	60.000	60.000	0	0	0
A 04 02	En fonction des résultats de l'évaluation scientifique, appui au renforcement du développement des vergers familiaux de palmiers à huile.	180.000	45.000	180.000		180.000	0	0
A 04 03	Accompagnement des organisations de producteurs dans la conduite des vergers familiaux	19.500	106.000	19.500	4.500	15.000	0	
A 05	Appui au développement des activités aquacoles	252.120	0	252.120	102.500	102.500	47.120	0
A 05 01	Réhabilitation des infrastructures piscicoles du Centre d'Élevage Principal de Tshioji nécessaires au (re)développement des activités piscicoles et à l'enseignement théorique et pratiques de la pisciculture au sein de l'ITAV Ngandajika	80.000	0	80.000	50.000	30.000	0	0
A 05 02	Identification des pisciculteurs encore actifs dans les Territoires de Ngandajika et de Tshilenge et analyse de la filière pisciculture et pêche dans ces territoires.	15.000	0	15.000	10.000	5.000	0	0
A 05 03	Appui aux pisciculteurs actifs pour redynamiser la filière piscicole et organisations de formation sur les techniques d'aménagement des étangs, de mise en charge et de conduite de la pisciculture	67.620	0	67.620	20.000	30.000	17.620	0
A 05 04	Actions test de repeuplement des étangs naturels	22.000	0	22.000	0	15.000	7.000	0

Budget Code	Libellé	NOUVEAU BUDGET	Solde au 31.12.2019	Budget disponible pour les prochaines années	DEPENSES PREVUES 2020	DEPENSES PREVUES 2021	DEPENSES PREVUES 2022	DEPENSES 2023
R2	La conservation, la transformation et la commercialisation sont améliorées	1.044.073	-17.664	354.409	188.373	118.536	47.500	0
B 01	OPA et groupements disposent des équipements de transformation et de stockage	885.000	-61.627	305.373	163.373	94.500	47.500	0
B 01 01	Faciliter l'accès aux équipements de stockage et de transformation des produits agricoles	577.228	-107.228	170.000	130.000	40.000	0	0
B 01 02	Accompagner les propriétaires dans la gestion et la maintenance des investissements	267.772	-16.916	97.856	22.856	37.500	37.500	0
B 02	Améliorer les capacités des OPA et de leurs faitières dans la commercialisation	159.073	43.963	49.036	25.000	24.036	0	0
B 02 01	Appui aux activités de marketing et de commercialisation des produits agricoles	85.000	-964	24.036	10.000	14.036	0	0
B 02 02	Sensibilisation et appui à l'émergence des coopératives agricoles	49.073	20.927	0	0	0	0	0
B 02 03	Accompagnement en entrepreneuriat agricole	25.000	24.000	25.000	15.000	10.000	0	0
R3	La gouvernance du secteur agricole est renforcée	1.991.985	390.599	782.084	248.458	386.140	147.486	0
C 01	Améliorer la collecte et l'échange d'informations sur les interventions du secteur agricole	493.391	580.453	138.844	54.076	47.384	37.384	0
C 01 01	Organiser des réunions semestrielles d'information sur l'avancement des activités avec les autorités provinciales	32.737	133.263	16.000	4.000	8.000	4.000	0
C 01 02	Organiser des visites des autorités provinciales pour appuyer les actions sur terrain	278.683	530.317	24.000	6.000	12.000	6.000	0
C 01 03	Evaluer la collaboration et le partenariat avec les STD et en tirer des leçons.	181.971	-83.127	98.844	44.076	27.384	27.384	0
C 02	Appuyer la capitalisation des expériences des différents acteurs du secteur agricole afin d'harmoniser les approches et d'augmenter l'impact des interventions	975.594	-484.854	120.240	39.400	43.400	37.440	0
C 02 01	Communiquer sur les résultats des actions du PRODAKOR et comment ils ont été obtenus	632.224	-344.284	22.440	9.800	7.800	4.840	0
C 02 02	Capitaliser les expériences de terrain	310.370	-140.570	64.800	20.600	23.600	20.600	0
C 02 03	Digitaliser les résultats obtenus par le PRODAKOR et les leçons apprises.	33.000	0	33.000	9.000	12.000	12.000	0
C 03	La structuration, la concertation et le renforcement des capacités des acteurs du secteur agricole sont améliorés	103.000	295.000	103.000	37.000	49.500	16.500	0
C 03 01	Renforcer les capacités des moniteurs agricoles et des Servicom ainsi que leurs superviseurs	38.000	95.000	38.000	12.000	20.000	6.000	
C 03 02	Appuyer l'organisation et la structuration des OPB	44.000	110.000	44.000	20.000	17.500	6.500	
C 03 03	Appuyer les Unions d'OPB afin qu'elles puissent rendre des services utiles et concrets à leurs membres	21.000	90.000	21.000	5.000	12.000	4.000	
C 04	Les infrastructures de communication/transport permettent une circulation minimale des personnes et des biens pour contribuer au développement agricole local.	420.000	0	420.000	117.982	245.856	56.162	0
C 04 01	Contribuer au maintien des possibilités de circulation des biens et des personnes.	350.000	0	350.000	85.000	225.000	40.000	
C 04 02	Encourager les autorités provinciales et celles des entités territoriales décentralisées à mettre en place les mesures nécessaires pour assurer de manière durable l'entretien des pistes agricoles et des voies d'eau prioritaires.	70.000	0	70.000	32.982	20.856	16.162	

Budget Code	Libellé	NOUVEAU BUDGET	Solde au 31.12.2019	Budget disponible pour les prochaines années	DEPENSES PREVUES 2020	DEPENSES PREVUES 2021	DEPENSES PREVUES 2022	DEPENSES 2023
R4	Le leadership des femmes rurales est renforcé	522.700	218.214	293.414	113.600	126.600	53.214	0
D 01	Un environnement favorable à l'empowerment des femmes dans la sphère privée est créé	250.200	57.192	97.392	47.000	40.000	10.392	0
D 01 01	Appuyer, au niveau du CPF et des communautés, l'expression des difficultés et des blocages rencontrés par les femmes rurales et accompagner la recherche des voies et moyens permettant de les lever.	111.864	25.136	17.000	17.000	0	0	
D 01 02	Renforcer les capacités et les compétences des femmes rurales, particulièrement en lien avec les appuis du Fonds aux initiatives féminines.	138.336	32.056	80.392	30.000	40.000	10.392	
D 02	Un Fonds d'Appui aux Initiatives Féminines est opérationnel et soutien des actions qui permettent d'améliorer les capacités économiques des femmes	272.500	161.022	196.022	66.600	86.600	42.822	
D 02 01	Appui aux activités qui contribuent à l'épanouissement des femmes rurales	151.940	71.569	116.009	46.600	46.600	22.809	
D 02 02	Soutien aux activités économiques des femmes pouvant leur procurer une autonomie financière	120.560	89.453	80.013	20.000	40.000	20.013	
R5	Un pôle de développement agricole est créé au centre du territoire de Ngandajika.	3.139.562	0	3.139.562	359.750	1.911.487	868.325	0
E 01 01	Appui au rapprochement et à l'agrégation des acteurs porteurs du pôle de développement agricole de Ngandajika autour d'un plan de développement local.	165.000	0	165.000	110.000	55.000	0	0
E 01 02	Appui aux chaînes de valeur agricole	629.935	0	629.935	78.000	450.600	101.335	0
E 01 03	Appui au renforcement et à la formation du capital humain	125.000	0	125.000	34.000	46.000	45.000	0
E 01 04	Stimulation et accompagnement à l'auto emploi	159.627	0	159.627	43.000	75.127	41.500	0
E 01 05	Facilitation de l'accès à des sources d'énergie	2.000.000	0	2.000.000	75.000	1.265.000	660.000	0
E 01 05	Assurer le suivi des sortants 2018 et 2019 (Financement EDUKOR)	60.000	0	60.000	19.750	19.760	20.490	0

Budget Code	Libellé	NOUVEAU BUDGET	Solde au 31.12.2019	Budget disponible pour les prochaines années	DEPENSES PREVUES 2020	DEPENSES PREVUES 2021	DEPENSES PREVUES 2022	DEPENSES 2023
Z	Moyens généraux	6.888.509	317.350	2.563.340	787.551	954.533	770.581	50.675
Z 01	Ressources humaines	5.086.667	135.519	2.208.526	663.751	792.319	704.781	47.675
Z 01 01	Personnel International (ATI)	2.552.826	184.174	1.177.000	303.000	416.000	416.000	42.000
Z 01 02	Equipe technique Nationale	1.048.211	-130.185	309.815	106.581	118.413	84.822	0
Z 01 03	Equipe nationale administrative et logistique	952.639	74.230	604.230	210.352	203.737	184.467	5.675
Z 01 04	Equipe nationale administrative et logistique antennes	532.991	7.300	117.481	43.818	54.169	19.492	0
Z 02 01	Véhicules	174.227	-17.227	37.000	37.000	0	0	
Z 02 02	Motos	48.287	-3.287	0	0	0	0	
Z 02 03	Equipements et matériels	113.151	-14.651	11.000	8.000	3.000	0	
Z 02 04	Aménagement, Réhabilitation et/ou loyers	222.469	60.931	15.000	5.000	10.000		
Z 03	Fonctionnement	968.708	107.651	186.400	61.800	61.800	59.800	3.000
Z 03 01	Frais de fonctionnement des véhicules	285.285	95.155	76.440	24.480	24.480	24.480	3.000
Z 03 02	Frais de fonctionnement des bureaux	485.037	32.382	48.960	16.320	16.320	16.320	
Z 03 03	Organisation des SMCL	51.350	5.150	21.000	6.000	6.000	9.000	
Z 03 04	Frais de mission	147.036	-25.036	40.000	15.000	15.000	10.000	
Z 04	Audit suivi et évaluation	275.000	48.414	105.414	12.000	87.414	6.000	0
Z 04 01	Audit	29.514	37.986	17.500	0	17.500	0	
Z 04 02	Evaluation finale + MTR	108.538	7.375	55.913	0	55.914	0	
Z 04 03	Etude Baseline	56.575	3.425	0	0			
Z 04 04	Suivi et backstopping	51.414	3.586	22.000	10.000	10.000	2.000	
Z 04 05	Ateliers d'échange et séminaires	28.959	-3.959	10.000	2.000	4.000	4.000	
	Grand Total	19.500.000	1.254.709	8.754.709	2.076.602	4.371.607	2.255.825	50.675